

LE CHASSEUR ARDENNAIS

Revue trimestrielle de la
Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

A Bodange
pour la
35e fois

La Marche
Européenne
du Souvenir
et de l'Amitié



Fier d'être belge, je le suis, comme le sont certainement les 5500 membres de notre Fraternelle. Et toutes les allusions étrangères autant qu'étrangères présentant les affaires «Dutroux» et «dioxine» comme autant de signes de notre définitif déclin, n'y feront rien ! Car la Belgique c'est évidemment autre chose. Et tous les efforts, ou défauts d'efforts, de la quasi-totalité de la presse, cautionnée par nombre de politiciens opportunistes et certains technocrates à courtes vues, tendant à convaincre l'opinion publique que l'existence même de la Belgique est menacée, n'y feront rien ! Car la presse, les politiciens et les technocrates ne sont pas le cœur des belges.

Le Belge moyen, qu'il soit du Nord ou du Sud, sait que la vie en commun, que ce soit au niveau de la famille ou au niveau du pays, ne peut se régler uniquement avec des théories, avec des chiffres, avec des slogans si fascinants soient-ils. Le Belge de bon sens se méfie de tout nationalisme étroit, de tout racisme, de tout intégrisme, bref de nombre de ces mots en «isme» qui rejettent la tolérance, ignorent l'amour de l'autre, bafouent les héritages historiques et conduisent tout droit au terrorisme (encore un «isme») et à la mort comme c'est le cas encore aujourd'hui dans maints pays d'Europe, pour ne pas voir plus loin.

Le mot du

Président National

Entendons-nous bien; comme je l'ai dit lors de notre dernier Congrès National à Charleroi, loin de moi l'idée qu'il ne faut pas évoluer. A côté du respect dû à nos anciens qui ont souffert et dont nombre se sont sacrifiés pour que nous puissions être belges aujourd'hui, à côté du maintien de nos traditions, il nous appartient de regarder vers l'avenir avec le désir de progresser dans la connaissance et le respect de l'autre, pour le bien du plus grand nombre. Nos structures, nos règles, nos lois, nos relations avec le voisin doivent se modifier parce que c'est le lot de toute société, de toute civilisation qui veut continuer à vivre et à prospérer. Et cela aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

A cet égard, le discours prononcé par Sa Majesté le Roi à l'occasion de notre Fête Nationale est un exemple de clairvoyance, d'honnêteté et de dévouement au Pays. Notre Roi une fois de plus a montré par ce discours qu'il n'était pas ce que certains voudraient nous faire croire, à savoir un simple symbole dépassé de la «Belgique de grand-père». «Un Roi à l'accent européen» titrait le journal Vers l'Avenir au lendemain du 21 juillet. Voilà, pour un Souverain régnant, une belle preuve de lucidité et, je dirais même, de désintéressement total.

Puissent tous ceux qui ont une parcelle de pouvoir en Belgique s'en inspirer et suivre son exemple. Quant à nous, Chasseurs Ardennais, restons ouverts, mais attentifs, attentifs au respect de nos valeurs traditionnelles.

Jean Henrioul



4

Vinkt et Courtrai



6

Temploux et Namur



9

Dans nos sections



20

J. Vanwelkenhuyzen
"Sans un regard..."



8

Nouvelles du Musée



18

MESA N°35



19

Nos hommes au Bénin



24

Contacts



27

Ciseaux



Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

BULLETIN D'ADHESION

à envoyer à Jacques Arnould, Tulpenlaan, 30 à 3090 OVERIJSE

Nom: Prénom:

Adresse:

vous demande son adhésion en tant que:

membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe

membre sympathisant (non-ancien Chasseur Ardennais)

dans la section de (voir page 2)

Je vire 300F au compte de cette section (compte en page 2)

A le
(signature)

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue « Le Chasseur Ardennais »



photo E. Engels

VINKT

Vinkt ! Ce nom inscrit dans les plis de leurs drapeaux est un symbole glorieux pour les Chasseurs Ardennais. Les actions et les sacrifices que ce nom représente sont commémorés chaque année grâce à la ténacité du Comité organisateur local (Verbroedering der Getroffen Families-Vinkt 1940), à l'aide des édiles de la ville de Deinze et à la volonté des Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui de ne pas oublier leurs vaillants anciens.

Le 27 mai après-midi, les délégations de différentes Sections de la Fraternelle (avec une vingtaine de drapeaux) et du Régiment de Chasseurs Ardennais avaient répondu présents et ont assisté à la messe, à l'émouvante cérémonie du cimetière où les enfants fleurissent chaque tombe des victimes civiles, et à la réception finale.

Dans son homélie, le prêtre a rappelé cette anecdote relevant de la petite histoire : « en 1945, on a parlé de Vinkt dans l'Europe entière. En effet, un prêtre parcourait les différents pays après la capitulation allemande en vue de récolter des fonds en faveur des allemands de l'Est réfugiés à l'Ouest. Passant par Vinkt, il y reçut, à sa grande surprise, un accueil favorable et y récolta une somme non négligeable. Dès lors, il avançant partout cet exemple dans la suite de sa croisade en évoquant le pardon des gens de Vinkt ! ».

Dans son discours, le Bourgmestre de Deinze insista sur la nécessité de vivre en paix, tandis que le Président national prononça dans les deux langues nationales l'allocution que vous trouverez ci-contre.

ALLOCUTION PRONONCÉE A VINKT LE 27 MAI 2001 PAR LE PRÉSIDENT NATIONAL

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs, Chers amis,
Le mois de mai nous replonge, nous les Chasseurs Ardennais, dans nos souvenirs à la fois les plus pénibles et les plus glorieux.

Car en ce mois de mai ensoleillé du printemps 40, en ce beau mois de mai qui n'aurait dû être pour chacun que joie et espérance du renouveau, une tempête s'abattit sur notre pays. Pas une tempête passagère de vent et de grêle, comme une giboulée un peu attardée, mais une tempête de feu et de sang qui dura 18 jours.

Oh, nous étions bien avertis que « quelque chose » pouvait se passer, nous avons assisté impuissants au dépeçage de certains pays plus à l'est, la Pologne, la Tchécoslovaquie, mais nous espérions vraiment rester en dehors de tout cela. Nous espérions et nous vivions, car l'espoir c'est cette petite flamme qui en chaque homme ou femme est la source de la vie.

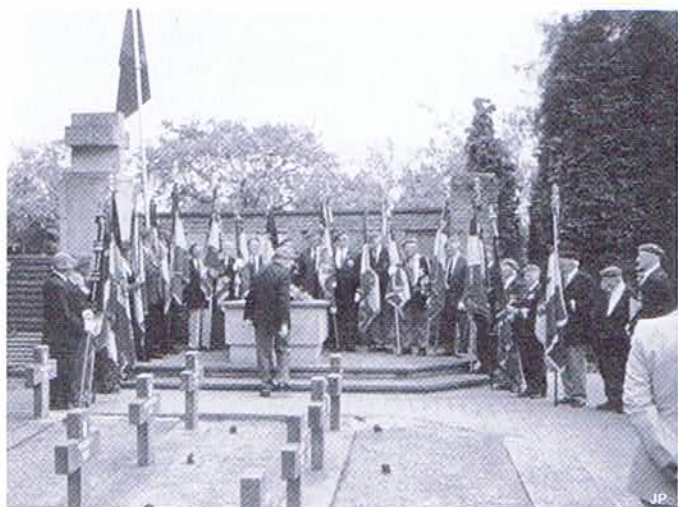
Et notre espoir fut déçu ! Et nos bérets verts de se battre durement pendant 18 longs jours et en particulier ici, à VINKT, où leur conduite leur valut une citation, une de plus, dans les plis de leurs drapeaux. Et votre village d'être marqué à jamais par la soldatesque ennemie qui massacre, sans raison, des dizaines d'innocents parmi les vôtres. Symbole fort, mais combien sanglant, du soldat wallon et du civil flamand unis par la même tragédie.

Nous ne répéterons jamais assez à notre jeunesse combien elle doit se méfier de tout ce qui peut attaquer la démocratie. Nous ne lui répéterons jamais assez que la petite flamme de l'espoir dont je parlais tantôt doit être claire, droite, vaillante, et qu'elle ne peut au grand jamais prendre la forme hideuse d'une sombre croix gammée.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs, je me réjouis d'être ici aujourd'hui avec une délégation de notre Fraternelle pour assister à cette cérémonie et je remercie les organisateurs, la population de Vinkt et les autorités communales de Deinze d'avoir la volonté de continuer à perpétuer le souvenir, notre souvenir !



VINKT 2001



Vinkt: ci-dessus, le Président a déposé une gerbe au monument des Chasseurs Ardennais
 A droite: le vice-Président Baudouin Keutiens procède à l'appel des morts devant le monument dans le cimetière
Courtrai: Le Président national et le Secrétaire national vont déposer la gerbe au nom des Chasseurs Ardennais. Dans la tribune, on reconnaît notamment



le Représentant du Roi, le Bourgmestre de Courtrai et le Général-major e.r. Baron Greindl, président du comité du Monument national de la Lys
 En bas: nos portedrapeau, emmenés par le portedrapeau national, Albert Frédéric

COURTRAI

Cette année, la cérémonie d'hommage national à l'Armée de 1940 et à son Commandant-en-Chef s'est déroulée le 27 mai au matin sur la Grand'Place de Courtrai (le Monument National de la Lys étant inaccessible pour cause de travaux). Le représentant du Roi, le Lieutenant général Van Remoortel, le Gouverneur de la Province, le Bourgmestre de Courtrai et une nombreuse assemblée ont assisté à la traditionnelle

jo

messe en plein air, au dépôt des nombreuses gerbes par les personnalités présentes et par les associations patriotiques, ainsi qu'au défilé de clôture rythmé par la marche des Chasseurs Ardennais. La délégation de notre Fraternelle avec neuf drapeaux a été remarquée. Le Président national et le Secrétaire national étaient présents dans la tribune et ont déposé une gerbe. On remarquait aussi la présence du Général e.r. Groven, Chasseur Ardennais de 40 et ancien Président de l'asbl «Monument National de la Lys».

Dans le discours qu'il prononça à l'issue de la messe, le Général e.r. baron Greindl retraça la figure du roi Léopold III en mettant l'accent sur son action en faveur de notre Armée d'alors.

CONDOLÉANCES

En juin dernier, notre camarade Raymond Van Frachen, le dévoué Secrétaire National de notre Fraternelle, a eu la profonde douleur de perdre son épouse. Nous lui présentons nos condoléances les plus sincères.



jo

Temploux, 61 ans déjà...

Une organisation de la section de Namur

Temploux est un haut lieu de mémoire pour les Chasseurs Ardennais. Des dizaines des leurs y ont perdu la vie le 12 mai 1940 dans le sinistre «verger» et aux alentours. Des hommes du Génie, des Zouaves français et des civils y périrent également ce jour-là sous les raids des stukas.

Pour commémorer ces événements tragiques, la Section de Namur de la Fraternelle, avec le soutien de la ville de Namur, ne manque jamais d'organiser annuellement une imposante cérémonie suivant un scénario devenu traditionnel : hommage au monument aux morts de Temploux, messe, hommage au monument aux Chasseurs Ardennais, hommage à la stèle «du verger», hommage aux morts du 20 A sur l'esplanade de l'hôtel de ville de Namur, réception offerte par la ville de Namur et enfin banquet.

Le dimanche 10 juin, contrairement à une tradition qui commençait à s'établir, le temps était beau, sans pluie. Parmi les nombreux participants, on nota la présence du Président d'honneur, du Président national, des Vice-présidents nationaux Guiot et Thomas, du Secrétaire national, du Chef de Corps et de l'Adjudant de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais, du Colonel e.r. Devaux de l'Amicale du 20 A, de Monsieur Delchambre, Président des anciens combattants de la localité, des échevins de la ville de Namur Messieurs Ducoffre et Chenoy, de Madame Honhon, Consule honoraire de France, de Monsieur Delporte à la tête d'une importante délégation d'anciens combattants français, de Monsieur Defaix, Président de l'Amicale du 8e Zouaves venu de Paris et de plus de 25 drapeaux de Chasseurs Ardennais et d'associations patriotiques de Namur.

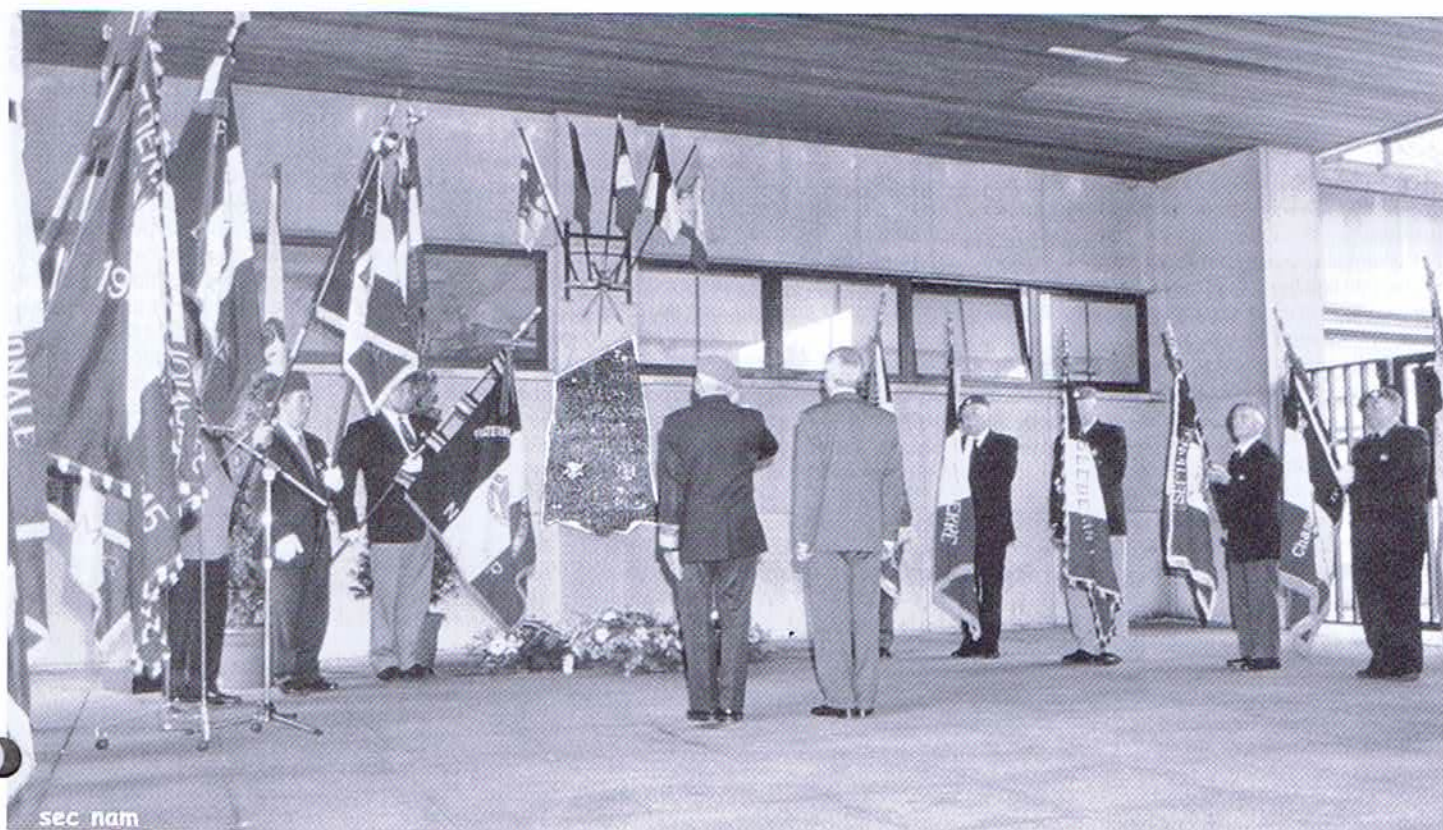
Le discours du Président Roger Cubert au monument aux Chasseurs Ardennais fut très applaudi, de même que l'allocution très amicale prononcée par l'échevin Ducoffre sur l'esplanade de l'hôtel de ville.



*Ci-dessus: le Président national vient de ranimer la flamme du souvenir
Ci-dessous: une partie de l'assistance au monument aux victimes militaires. On reconnaît notamment notre Président d'honneur, notre Président national, le Commandant du Régiment et les Echevins de la ville de Namur, MM. Ducoffre et Chenoy*



sec nam



sec nam

(Ci-dessus)

Namur, le 10 juin, le Président Cubert et le Colonel e.r. Devaux, ancien Chef de corps du 20A ont déposé des fleurs

Il y a cinquante ans . . .

On pouvait lire dans LE CHASSEUR ARDENNAIS

du 3^e trimestre 1951

- Des nouvelles du **Monument National**. Les travaux sont menés rondement. Une visite à l'atelier du sculpteur virtonnais Fontaine a permis d'admirer la maquette du sanglier qui sera l'impressionnant motif principal du monument (2 mètres de long, 1,30 mètres de haut).

- Le 8 septembre 1951 à 11 heures, le **20^e Bataillon d'Artillerie** reconstitué était rassemblé sur la plaine de parade du quartier Tabora à Aix-la-Chapelle aux ordres de son Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM Woirin. Héritier des traditions de l'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais, le «jeune» 20 A, a reçu des mains du Lieutenant-général Ley l'emblème qui sera désormais le sien. La Fraternelle était représentée à cette cérémonie par le Lieutenant-Colonel Renson qui commandait un groupe du 20 A en 1940 et par une délégation accompagnée de trois drapeaux.

- Le **Colonel Dumortier**, Commandant de l'Ecole d'Infanterie, a présidé la cérémonie de remise des étoiles d'Adjudant à 150 élèves de son Ecole au pied du «monument Cady» à Bastogne. Il en a évidemment profité pour donner une belle leçon de morale à ses élèves dans une allocution dont il a le secret. Monsieur Cady, le père du héros, et le soldat Bouillon, son coéquipier en mai 40, étaient présents.

- Une imposante journée patriotique a été organisée à **Antheit le 15 juin 1951** par le président de la Section de Huy, Monsieur Delhame, grand invalide. Défilé, messe, inauguration du nouveau cimetière avec mémorial aux héros de la guerre, dépôt de gerbes, discours, le tout en présence de nombreuses autorités et de très nombreux Chasseurs Ardennais avec drapeaux. Quelques phrases significatives entendues au cours de la journée: «La Commune est fière d'honorer des braves de votre trempe. . . . La caserne est là et le plus grand honneur que l'on puisse faire à notre population est d'y ramener des unités de Chasseurs Ardennais» (le

Bourgmestre d'Antheit) - «On s'est coupé en quatre pour avoir un drapeau à sa façade en l'honneur des Chasseurs Ardennais» (un modeste habitant d'Antheit).

- Mention de l'avis du célèbre Capitaine anglais **Liddell Hart**, considéré comme le meilleur critique militaire contemporain. Il vient d'évoquer les événements de mai 40 et le rôle joué par l'armée belge. Il écrit: «Le plus tragique pour le Roi fut que le revirement de l'opinion eut son origine non dans ses propres fautes ou erreurs, mais dans les fausses accusations lancées

contre lui pour couvrir les erreurs des autres dans l'effondrement de l'Ouest en 1940. Ce mensonge, avec l'effet d'amplification qui l'accompagnait, demeura la principale cause de ses difficultés.

A cela s'ajoutent encore comme ironie du sort, les conséquences de sa courageuse décision de rester près de son peuple et de ses troupes, lorsqu'ils furent surpris par les Allemands, au lieu de profiter de sa situation privilégiée pour fuir avec ses ministres, comme d'autres souverains l'ont fait.

La conséquence de ce geste d'abnégation fut qu'il ne put empêcher la diffusion de ce mensonge originel, car, «dans sa situation de prisonnier de

guerre, toute démarche *diplomatique* qu'il aurait tentée pour protéger son peuple contre l'opresseur, pouvait être et aurait été faussement interprétée».

«On se réjouira de cette objectivité ; mais on est en droit de se demander pourquoi le fameux historien a tant tardé à aborder ce sujet. Raison d'opportunité politique ?

. . . Britannique, bien entendu ! . . . » (NDLR de 1951).

J.H.

Une belle tradition

Cérémonie à Londres

Le 15 juillet, notre porte-drapeau national Albert Frédéric était présent à la cérémonie belgo-britannique au Cénotaphe de Londres. Ce monument à la mémoire des victimes des deux grandes guerres est honoré chaque année par un détachement de l'Armée belge et des délégations d'anciens combattants et d'associations patriotiques suint une déjà ancienne tradition.

En effet, en février 1934, le Roi Georges V d'Angleterre, très ému de la mort de son cousin et ami le Roi Albert 1^{er} de Belgique, avait octroyé à l'Armée belge et aux combattants belges «ad perpetuam rei memoriam» le privilège exceptionnel de défilé en uniforme et en armes à Whitehall au centre de Londres chaque année le dimanche précédant notre fête nationale, pour rendre hommage à la mémoire du Roi-Chevalier, à la bonne conduite de l'Armée belge en 1914-1918 et à la fraternité d'armes qui avait uni Belges et Anglais sur le front de l'Yser.

Cette tradition, autour du Cénotaphe de Londres, s'est maintenue depuis lors sans interruption, grâce à notre armée et aux combattants de 1914-1918, puis de 1940-1945, épaulés à présent par toutes les associations patriotiques du Royaume et par les participants aux opérations belges humanitaires ou de maintien de la paix dans diverses régions du monde.

Notre Fraternelle a voulu s'associer à cette cérémonie du souvenir.



Décès du Président de la Section de Huy, Albert Dessambre

La section de Huy a transmis cet émouvant reportage

Ce 2 juillet 2001, nous avons conduit le président de la section de Huy auprès de sa femme et de ses deux fils.

Suivant les vœux du défunt, la messe fut une réunion de famille en hémicycle autour du cercueil avec comme fil conducteur cette pensée de Marguerite Yourcenar : " **Il ne faut pas pleurer ce qui n'est plus, il faut sourire pour ce qui a été** ".

Assistèrent à la cérémonie le président national accompagné des membres du conseil d'administration et du drapeau national, les anciens chefs de corps du 6 ChA, les représentants des sections du Hainaut, de Liège et Namur avec les drapeaux du Hainaut et de Namur, les représentants des associations patriotiques de Huy et environs avec leur drapeau, le député permanent et membre de la section Gaston Gérard, les représentants du MOC et du syndicat chrétien et une foule nombreuse de membres de la section, d'amis et amies.

A la fin de la messe, un hommage fut rendu par le comité de Huy de la Fraternelle, par les délégués du MOC et de la CSC services publics.

Après la cérémonie, les Chasseurs Ardennais ont escorté le corbillard jusqu'au cimetière.

Eloge prononcé par le vice-président de la section de Huy.

Mesdames, Messieurs, Chères amies, Chers amis,

Notre président de la section de Huy de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais nous a quitté dans sa 86^e année.

Né en 1915, il a connu la guerre dès son plus jeune âge.

A 18 ans, il s'est engagé à l'armée et, après une formation à la compagnie école à Arlon, fut désigné comme sous-officier instructeur à Vielsalm et ensuite à la caserne Lieutenant Binamé à Antheit où nombre d'anciens l'ont connu.

Dès le début, il s'est investi dans le service social notamment en adhérant à la JOC dont il fut un animateur à Antheit; c'est lors de réunions de la JOC qu'il rencontra son épouse.

Dans la période précédant la guerre, sergent breveté en comptabilité, il géra comme économiste le Fort de Huy où étaient internés 36 militaires allemands capturés sur le territoire belge.

Après la campagne des 18 jours, il fut fait prisonnier mais, libéré peu après, il regagna son domicile Place Faniel à Wanze le 11 juin 1940.

Dans le courant de l'été 1940, il participa à une réunion de militaires de carrière à l'école communale de Wanze, réunion présidée par le lieutenant Rassart. Les participants refusèrent la capitulation et s'engagèrent à résister jusqu'à la victoire finale; sous le couvert du Service Social du Chasseur

Ardennais, naquit la résistance à l'occupant.

Au mois de septembre 1940, il fut désigné par les services de l'armée pour aider les communes à organiser le ravitaillement à Acosse, Avin, Ciple et Ville-en-Hesbaye. Chaque jour, il rentrait Place Faniel à vélo jusqu'au jour de 1944 où, sur un signal de son épouse, il ne rentra pas : il était recherché par les Allemands. Il déménagea à Ville-en-Hesbaye où il changea d'identité : il s'appela Vanesse et, lorsque les Allemands vinrent chercher un certain Dessambre responsable du ravitaillement, ils ne le trouvèrent pas. Il continua à aider les réfractaires au travail obligatoire.

En février 1945, l'armée lui ordonna de gagner la Citadelle de Namur en vue de constituer le 21^e bataillon de fusiliers. Il devint comptable à la 4^e compagnie.

Pour des raisons familiales, il quitta l'armée, entra au Ministère des pensions et ensuite au Cadastre à Liège, Amay et finalement Huy où il termina sa carrière. Pendant toutes ces années de fonctionnaire, il n'abandonna pas son esprit social puisqu'il devint délégué syndical.

A la retraite, il a poursuivi son action au sein de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et du syndicat.

Dès 1947, il participa à la création de la section de Huy de la Fraternelle, à sa reconstitution en 1958 et en devint le président au décès d'Emile Anselme.

Toute sa vie, malgré les multiples épreuves subies, Albert s'est battu contre l'inégalité, l'injustice et pour le bien-être de chacun : citons notamment son action pour le centre neurologique de Fraiture-en-Condroz pour la sclérose en plaque, l'aide aux handicapés de l'Oiseau Bleu et de la Pommerai, la constitution d'une salle souvenir des Chasseurs Ardennais au Fort de Huy et son dernier engagement pour obtenir la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques aux anciens combattants non-invalides.

Vous, ses enfants Marie-Jeanne et Marie-Claire, petits-enfants et arrière-petits-enfants, soyez fiers de lui qui, grâce à son caractère et à sa volonté, a résisté et a surmonté toutes les épreuves que la vie lui a imposées et dont les actions ont toujours été dictées par le sens du devoir.

Nous, tes amis, garderons le souvenir d'un grand patriote, d'un ami très cher et d'un guide au caractère affirmé.

A toi, cher Albert, un grand merci pour ton témoignage de vie faite d'abnégation et du souci des autres. Je te salue comme je le faisais de ton vivant :

" salut grand chef ".



Nouvelles de notre Musée

En cette mi-août, nous pouvons déjà faire un premier bilan de cette saison 2001. Comme nous le pressentions dans le N°205, ce bilan est largement positif puisque nous dépasserons à coup sûr le cap des 2000 visiteurs. L'ouverture systématique les mardi et jeudi des mois de juillet et août n'a pas donné les résultats escomptés mais ce relatif insuccès était prévisible car l'ouverture n'avait pu être annoncée dans la revue de la Fédération Touristique du Luxembourg Belge. Pour 2002, ce sera chose faite et nous ne doutons pas du succès de cette action.

Dans le dernier numéro, nous regrettons de ne recevoir aucune demande émanant de notre Fraternelle mais nous gardions espoir. Nous avions raison car deux des sections nous ont annoncé leur visite.

Remerciements

Nous reprendrons les listes de nos généreux donateurs dans le prochain numéro mais nous ne pouvons passer sous silence l'action permanente de notre ami René Leduc de la Section Régimentaire. Non content de nous avoir particulièrement bien épaulés dans notre opération ouverture en juillet-août, celui-ci nous a fait cadeau d'un magnifique ordinateur doté des logiciels « dernier cri », d'un « Lee Enfield » pour notre stand « volontaires de guerre » et de nombreux autres objets qu'il trouve au cours de ses « chineries ». Merci René !

De même, il nous appartient d'épingler le magnifique tir groupé de la Section de Vielsalm et 3ChA qui nous a délégué sept aidants pour nos après-midi d'été. Merci messieurs et, nous l'espérons vivement, à bientôt.

Centre de documentation

Bien que n'existant encore qu'à un stade embryonnaire, notre centre de documentation commence lui aussi à être connu. En effet, nous recevons de plus en plus de personnes en quête de renseignements sur les chasseurs ardennais. Ainsi, il y a quelques temps, nous avons reçu une délégation du Centre culturel de Martelange. Cette ville, qui sera mise à l'honneur par la MES en 2002, prépare une rétrospective sur les Chasseurs Ardennais et nous a demandé notre aide que nous offrirons bien volontiers.

Brochure

Une brochure reprenant un court historique des Chasseurs Ardennais (que nous devons à la plume alerte du Cdt Luc Vangansbeke) et un guide pour la visite du musée existent dès maintenant en français. La version néerlandaise est en bonne voie et sera sans doute terminée quand vous lirez ces lignes. Les versions anglaises et allemandes suivront.

Nouveautés

Notre « artilleur » a maintenant pris place dans le coin réservé au Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais/20A. L'artillerie était la seule arme qui n'était pas représentée dans notre musée. C'est chose faite aujourd'hui.

Comme vous pouvez le constater, votre musée avance petit à petit mais il reste encore pas mal de pain sur la planche. C'est pourquoi un don, une visite, un encouragement restent plus que jamais notre moteur.

J. vM

Qui a connu le Sous-lieutenant (R) Roland Ensch ?

Dans la revue "Le Chasseur Ardennais" n° 205, cette question était posée avec deux photos à l'appui.

Un élément de réponse nous vient du Général-major e.r. Baron Emmanuel GREINDL d'Arlon. « Le Sous-lieutenant de réserve Roland ENSCH, notaire à Arlon, fut subrogé-tuteur des enfants du Gouverneur a.i. de la Province du Luxembourg, mon père, le Baron René Greindl, assassiné à Buchenwald en février 1945, et lui-même chasseur ardennais.

Un des fils de Roland Ensch a repris l'étude de son père à Arlon.
(s) Général Emmanuel Greindl »

dans nos sections régionales



ARLON

Décès

Nous déplorons les décès de nos amis et amies suivants:

M. Alphonse DEPRESSEUX A.C. de 1940 aux Chasseurs Ardennais, résistant de l'A.S., décédé le 16 juin 2001 à l'âge de 86 ans.

M. le Lt-Col.e.r. Joseph HERION^{2e} 82e promotion de l'ERM 1936-38.

Passé à sa demande au 2e Chasseurs Ardennais, à BASTOGNE le 26/12/1938 - mobilisé en septembre 1939 au 5ème ChA. 1^{ère} Cie - Chef du 3^{ème} peloton. A gagné sa croix de guerre avec palmes pour sa conduite lors de la défense du pont de DINANT. P.G. 5 ans à l'Oflag V 11B (appelé "Siky" par ses amis de l'Oflag).

Après sa libération passe au C.I.P. de THURNOUT, et au corps des forestiers en A.O. Promu capitaine et passé au 5 Li. Ensuite, Lt-Col à l'E.I. comme instructeur au cours candidats Majors. Fin de carrière à BRUXELLES GDCR et admis à la retraite le 1^{er} janvier 1972. Décédé le 10 juillet 2001 à TONTELENGE (ATTERT) à l'âge de 85 ans.

Le Lieutenant-colonel Joseph Héron décédé le 10 juillet 2001, alors qu'il était Sous-lieutenant au 3^e peloton, 1^e compagnie, 5ChA en captivité à l'Oflag VII B à Memmingen le 29 avril 1942



Le Sdt milicien Alfred Viste de la 2^e compagnie du 1ChA à Siegburg, photo ci-dessus à droite, lors d'une visite au "Sorpesee" en 1951. Un des meilleurs crossmen de la 2Fus et du bataillon, classé 12^e au cross Bde en 1951; tireur PIAT

Mme Cécile KUNSCH, épouse de notre ami et membre Camille PASTORET, décédée à ARLON le 26 avril 2001 à l'âge de 87 ans.

Mme Maria MERTENS, épouse de notre ami et membre Jean HEIDERSCHIED, décédée à ARLON le 17 juin 2001 - 85 ans.

Mme Paula CRAPS, veuve du Commandant Jean DUJARDIN, membre H - décédée à ARLON le 18 juin 2001 - 81 ans.

Mme Louise SPOLIDOR, épouse de notre ami et membre Norbert NININ décédée à ARLON le 5 juillet 2001 - 85 ans.

Mme veuve Albert SCHWEICHER, membre H décédée à ARLON le 04 juillet 2001 - 84 ans.

Mlle Renée TRUM membre S décédée le 29 mai 2001 en FRANCE lors d'un accompagnement de jeunes handicapés.

La section d'ARLON a assuré une délégation lors des funérailles de ces braves amis et amis.

Nouveaux membres

M. André SCHEPENS V.G. 3e Bde d'IRLANDE "RUMBEKE" ADCe.r. Maître d'armes à E.I

Mme Alfred MAYERUS (Veuve du SGT MAYERUS ancien Chasseur Ardennais)

Goûter de retrouvailles

Notre prochain goûter de retrouvailles aura lieu ce deuxième semestre 2001, le mercredi 17 octobre à 15 heures en la salle habituelle à



le Sergent Frédéric Ducroux du 3ChA lors de la 28^e MESA en 1994, sur la plaine des manœuvres à Arlon, décédé accidentellement le 6 avril 2001

WALTZING^s s'inscrire chez le secrétaire M. LACROIX - tél. 063/22 10 00.

Activités de la section

Une bonne délégation de notre section a participé aux nombreuses manifestations patriotiques organisées dans la région, ainsi, hélas, qu'aux funérailles de nos amis et amies de notre fraternelle décédés au cours du trimestre écoulé.



ATHUS MESSANCY AUBANGE SELANGE HALANZY

Dimanche 10 juin

ou «comment réussir une croisière sur la Moselle».

Pour commencer, vous sollicitez un autocariste avenant et ponctuel, un secrétaire zélé et dynamique. Vous lancez des invitations aux joyeux membres de la section sans oublier les gens heureux et les grincheux (c'est pour la rime car chez nous il n'y en a pas!) Vous réservez les places sur le «Marie Astrid» et vous tentez l'aventure un

10 juin 2001.

Vous devez cependant collecter tous ses passagers au plus près de leur domicile, circuler à une vitesse raisonnable pour arriver dans les délais. Prier à Notre Dame de Luxembourg pour quelques rayons de soleil, attendre le bateau en buvant un café chaud (ou une autre boisson plus corsée, je l'ai vu... mais je ne dirais rien!) Embarquer tous ensemble sur le bateau et s'extasier à satiété des splendeurs de celui-ci. Il faut ensuite absorber une coupe mosellane - pas mauvaise à mon goût - pour enfin se satisfaire d'un repas qui épanouirait le plus têtard des Ardennais.

Tout en succombant aux délices du repas, nous glissons d'écluses en larges vallées ou les coteaux fameux de la Moselle luxembourgeoise trouvent leurs meilleurs crus. Pour parfaire cette croisière, il fallait que l'on satisfasse les gosiers connaisseurs, les caves Bernard Massard s'imposèrent... sans refus d'Ardennais(es). Nous fûmes 42 à savourer cette journée et comme d'habitude, les absents ont toujours tort! A l'année prochaine pour une autre croisière, mais... demain est un autre jour.

PS: Merci à tous ceux qui ont participé à ce premier voyage que nous avons organisé.

Nous vous informons que l'Assemblée Générale de notre section se déroulera le dimanche 21 octobre 2001 au cercle St Hubert de Turpange. Le programme prévisionnel de cette AG. est le suivant:

10h00 Messe à la mémoire de nos défunts avec dépôt de fleurs

11h30 Assemblée Générale.

12h30 Déjeuner au cercle St Hubert.

Le programme complet et définitif vous sera communiqué dans les meilleurs délais.



Bastogne Martelange Vaux-sur-Sûre

Décès

Monsieur Alphonse Collet, membre effectif, décédé à l'âge de 86 ans.

Madame Fraselle Jules, membre sympathisant, décédée à l'âge de 82 ans.

Monsieur Henri Félix, membre effectif, décédé à l'âge de 84 ans.

Monsieur Albert Paul, membre effectif, époux de Rosine Denis, décédé à l'âge de 87 ans.

Monsieur Maurice Thiry, membre effectif, veuf de Elisabeth Lambory, décédé à Rachamps à l'âge de 85 ans

Monsieur Léo Wilkin, décédé à Foy à l'âge de 88 ans.

Activités

27 et 28 mai : Arrivée des journées cyclistes de l'ancienne Voie de la Liberté

30 mai : **Mémorial Day.**

Présence des autorités civiles et militaires et du représentant des Etats-Unis d'Amérique, des groupements d'Anciens Combattants de Liège, Bruxelles, Monset Charleroi. Au nom de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, Monsieur Merche, Président local, déposa également une gerbe. Réception à l'Hôtel de Ville et discours de Madame Olivier remplaçant le bourgmestre Monsieur Collard absent.

2 juin : Ouverture de la kermesse du Quartier Latin.

21 juillet : Te Deum en présence d'une délégation française de Sarreguemines, jumelée avec Bastogne. Réception au mess des Officiers. Ouverture de la Grande Kermesse Annuelle.

Note pour la section de **Martelange**

Messieurs Raymond Schoentgen et Joseph Gilles représentent à présent la section de Martelange. Pour tous renseignements, s'adresser aux deux précités.



Bertrix et Paliseul

Décès

Monsieur COULONVAL Marius, né à Douzy le 30 avril 1922, décédé à Saint-Ode le 13 juin 2001. Résistant armé A.S., membre A.

Madame Vve FRANCOIS Justin, née à Orgeo le 29 mai, décédée à Libramont le 13 juin 2001. Membre H.

Monsieur ENGLEBERT Marcel, né à Saint-Médard le 16 février 1913, décédé à Bertrix le 14 juin 2001. Résistant A.S., membre A.

Monsieur GODFROID Marcel, né à Amberloup le 9 avril 1919, décédé à Saint-Ode le 26 juin 2001. Ancien combattant Chasseur Ardennais, membre A.

Madame DAMS Simone, née à Recogne le 4 août 1910, décédée le 25 juin 2001. Madame Dams était la mère de notre membre S, Collette Dams de Bertrix.

Nous réitérons à toutes les familles, nos sincères condoléances.

Naissance

Tom PHILIPPE, fils de Eddy et Angèle SIMON, petit-fils de José PHILIPPE et de Louise ETIENNE.

Nos plus sincères félicitations aux parents et grands-parents.

Noces d'or

Monsieur Jules BOCLINVILLE

et Madame Anne-Marie HERBIET
Monsieur Jules BOULARD et
Madame Nelly BLAISE

Monsieur Remacle LOUIS et
Madame Marie-Louise CHAMPION

Monsieur Louis THIRY et
Madame Simone JOURDAN

Noces de diamant

Monsieur Robert DENIS et
Madame Antoinette GAUSSIN

Monsieur Pierre VINCENT et
Madame Marie-Louise ADAM

A tous ces couples nous adressons
nos plus chaleureuses félicitations.

Hospitalisations

A tous nos membres, victimes de
maladies, d'accidents ou qui ont subi
une hospitalisation, nous présentons
nos meilleurs souhaits de bonne
convalescence et de prompt rétablissement

Manifestations et activités

-26 mai : La Voie de la Liberté

Quelques 300 cyclistes, de plusieurs
nationalités, ont été accueillis sur la
Grand Place par les autorités commu-
nales et patriotiques. Lors d'un dépôt
de fleurs au monument aux morts, les
porte-drapeau de l'entité de Bertrix et
ceux de la Voie de la Liberté faisaient
une haie d'honneur. Monsieur
FRANCOIS Roger, 1^{er} Échevin prononça
un discours, en français et en
américain, pour rappeler le souvenir
de tous les soldats qui ont perdu la vie,
pour nous libérer du joug de l'opresseur.
Un repas, offert par l'adminis-
tration communale, clôtura cette belle
cérémonie.

-09 juin : Journée de retrouvailles
des Chasseurs Ardennais

Cette journée débuta par une messe
célébrée par Monsieur le Doyen
Demaret (ancien Ch A), à la mémoire
des victimes civiles et militaires des
deux guerres. A l'issue de celle-ci, une
visite eu lieu au cimetière sur la tombe
de Monsieur Jules Léonet, ancien pré-
sident de la Fraternelle de Bertrix-
Paliseul. Après un dépôt de gerbes,
Monsieur Pierrot THOMAS, prési-
dent des anciens marins et Maire-
adjoint de la ville de Charmes, prononça
un petit discours et Monsieur
Jules THILLEN actuel président, retraça
en quelques mots, la vie de notre
ami Jules. Assistèrent également à cet
hommage Monsieur TRECHON
Guy (Bordeau), les autorités commu-
nales, Monsieur le Doyen, tous les
porte-drapeau de l'entité et une nombreuse
assistance.

Après cette pieuse cérémonie, une
gerbe de fleurs fut déposée au monu-
ment aux morts. Un repas, regroupant
plus de 100 convives, fut servi au
restaurant scolaire de l'A.R. Y partici-
paient, nos amis français, plusieurs
militaires de la 260^e compagnie
M.U.N. et du 21^e Wing, plusieurs
membres d'autres sections. Cette belle
journée de retrouvailles se termina

par la marche des Chasseurs Arden-
nais. A RENOUVELER en 2002!

-14 juillet : Fête Nationale française
à Charmes

Plusieurs Bertrigeois, dont quel-
ques membres du Conseil Commu-
nal, quelques militaires du 21^e Wing,
une représentation des Sapeurs pom-
piers, du Commandant de Brigade de
gendarmérie, 4 porte-drapeau et plu-
sieurs habitants ont assisté aux céré-
monies de la Fête Nationale fran-
çaise.

Certains d'entre eux avaient été
hébergés, la veille, dans des familles
d'accueil à Charmes. Le 14, le reste
des invités fut accueilli par Monsieur
le Maire et son Conseil dans la belle
salle des Fêtes où un petit déjeuner
était servi. Après la levée des cou-
leurs, défilé des Sapeurs pompiers,
visite et dépôt de fleurs au monument
aux morts, sonneries et hymnes na-
tionaux. Après le vin d'honneur, of-
fert par la Municipalité, un repas ré-
publicain a été servi à plus de 250
convives. Le soir, un buffet froid fut
dressé pour satisfaire les gros appé-
tits.

Félicitations à la Mairie de Char-
mes pour l'organisation de cette inou-
blable journée.

-21 juillet : Fête Nationale belge.

Comme les années précédentes,
dès 09H15, les autorités, les porte-
drapeaux et les anciens combattants
étaient reçus par le Bourgmestre et
son Conseil - réception avec café et
sandwichs. Monsieur M. LEBAS
forma le cortège et celui-ci, précédé
de la clique et des majorettes, se diri-
gea vers l'église où une messe était
célébrée suivie du chant du Te Deum.
A l'issue de cette cérémonie, le cor-
tège se dirigea vers le monument aux
morts pour un dépôt de fleurs. Un
vin d'honneur offert par l'adminis-
tration communale et un repas réunis-
sant plus de 60 convives fut servi à la
Maison de Village. L'après-midi, visi-
tes habituelles à Mortehean et Cugnon.
Plusieurs de nos amis Carpiניים
étaient de la partie et certains avaient
déjà été hébergés chez l'habitant dès
la veille. La journée se termina par le
verre de l'amitié, tout en regardant le
feu d'artifice.

**Chers membres !
Adressez s'il vous plaît
vos rectifications et
changements d'adresse
à votre section !
C'est elle qui tient le
fichier à jour et en
informe le secrétariat
de la revue.
Ce n'est pas le
contraire !**



Décès

Devouge Gaston, Poupehan, cédé le 25 mai 2001 à l'âge de 81 ans

A la famille dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Activités

L'assemblée générale de notre section s'est déroulée le 17 juin 2001.

10h30 office religieux à la chapelle de l'Abbaye de Cordemois

11h30 assemblée générale à l'école communale de Bouillon, remise de médailles du mérite de la fraternelle et des médailles dans les ordres Nationaux.

13h00 apéritif et repas à Maissin

Journée parfaitement réussie, la présence de notre Président, fut fort appréciée et ressentie



Brabant

Le mot du Président.

J'aurais voulu commencer ces quelques lignes autrement. Ce n'est malheureusement pas le cas. Au mois de juin, notre ancien président du Brabant et actuel secrétaire général de la Fraternelle, Raymond Van Frachen, perdu son épouse. Au nom de chacun des membres de notre section, je voudrais ici, lui présenter nos plus sincères condoléances et, dans ces circonstances difficiles, lui assurer toute notre amitié. Raymond, toute ta section est avec toi.

Les vacances sont maintenant terminées et l'année 2001 progresse lentement mais sûrement. Lentement. Il serait préférable de dire trop rapidement et je crois que c'est aussi votre avis. Les cérémonies vont reprendre et parmi celles-ci, une très importante pour tous les Chasseurs Ardennais. Vous l'aurez deviné c'est celle du 11 novembre au monument à la mémoire du Soldat inconnu et des victimes des guerres en présence de Sa Majesté le Roi.

Vous pourrez lire dans cette même revue un appel général que je lance pour une participation d'autres sections de la Fraternelle: nous devons nous Chasseurs Ardennais être présents et montrer que, je l'ai déjà dit, que les Bérêts Verts ne sont pas une espèce à protéger, en voie d'extinction.

Alors je compte sur vous et soyez présents le 11 novembre.

Je vous signale dès à présent que notre assemblée générale annuelle de fin de mois de novembre sera postposée en

février et ceci pour des questions statutaires que je vous détaillerai dans notre bulletin trimestriel de septembre.

Avec mon fraternel salut,
André COUGNET



Etalle
Habay - Tintigny

Ciney Rochefort Gedinne

Nouvelles familiales

Décès

Madame Marie BONEUX, épouse de Fernand COLLA, décédée à SOMME-LEUZE

Madame Marthe NANNAN, épouse de Léon COLLEAUX, décédée à l'Aubépine à l'âge de 87 ans.

Monsieur Jean-Pol FRANÇOIS, fils de notre ami René FRANÇOIS, décédé à LUSTIN le 2 juillet 2001 à l'âge de 57 ans.

Madame Nathalie GODFROID, décédée à Bièvre à l'âge de 35 ans, fille de notre membre Jean-Marie GODFROID

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Dans notre Section

Nous souhaitons la bienvenue dans notre section à Monsieur Jules DEBUSSON.

Commemoration des combats de Vinkt

Ce dimanche 27 mai 2001, 50 membres de la Section de Ciney-Rochefort-Gedinne ont effectué le voyage à Vinkt et cela, pour commémorer une page glorieuse de notre histoire et rendre un hommage aux victimes civiles et militaires qui ont perdu la vie lors de l'affrontement avec la horde nazie. Nous devons rendre un hommage à nos Chasseurs Ardennais ainsi qu'aux habitants de cette localité.

Je tiens à remercier particulièrement Madame MAREE, qui après quelques ennuis de santé, a accepté de se joindre à nous pour le voyage à Vinkt.

Pour rappel, SOLANGE est marraine de notre drapeau. Bravo SOLANGE et Merci.

Membres décédés:

TOUSSAINT Roger, de Houdemont; a fait partie du comité de gestion de la Régionale

COLBACK Aril, de Rulles; faisait activement partie des associations patriotiques de son village. Porte drapeau des PG de Rulles, il n'a arrêté son bénévolat qu'au dernier moment. A été de ceux, jeunes et vieux, qui ont relancé les cérémonies de commémoration dans les villages de Rulles (monument Pierre Coller) et de Marbehan.

BRAU, André, de Habay-la-Vieille
DEHEZ, Marcel, de Rossignol
DIDIER, Albin, de Fratin
LOUIS, Maurice, de Habay-la-Neuve

Tous ont été de fidèles membres de la Régionale.

Les membres de la Régionale présentent aux familles de ces disparus leurs condoléances fraternelles.



Florenville

Membres décédés.

- Jean-Raymond DUPONT de MARTUÉ décédé le 06 mai 2001 à l'âge de 60 ans.

- Roger LEFÈVRE de SAINTE-CÉCILE, décédé le 26 juin 2001 âgé de 53 ans.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Nous venons d'apprendre l'hospitalisation de membres de notre Section, entre autres, Julien HENRIQUET et de son épouse, ainsi qu'Edouard CLAUSSE. A tous trois, nous ne pouvons que souhaiter un prompt rétablissement.

Toutes nos félicitations au couple Albert LEMAIRE qui a fêté ses noces de diamant. Soixante ans de mariage.

A votre Agenda.

Le 28 octobre, la section de FLORENVILLE tiendra son Assemblée Générale suivi du repas annuel aux "CABRETTES" de CHASSEPIERRE. Une invitation personnelle parviendra à tous en temps utile.

Avis à tous

Si vous avez connaissance d'une hospitalisation, d'un décès, d'un anniversaire, prévenez le secrétaire de la Section. D'avance merci.

Cérémonies du 11 novembre 2001

Les cérémonies du 11 novembre prochain organisées par l'Association patriotique (regroupée) de Rulles-Marbehan-Harinsart, seront focalisées sur le village de Rulles et en particulier sur le pont où se trouve la plaque commémorative du Chasseur Pierre Coller.

Une petite équipe prépare activement cette commémoration et recherche des témoignages sur l'engagement où fut mortellement blessé ce soldat, le 10 mai 1940

Merci de prendre contact avec le Secrétaire ou le Président de la Régionale si vous possédez l'une ou l'autre information, pièce, photo, etc sur le Pont de Rulles sur les événements de mai 40.

Villages et sections

Une fois de plus, nous demandons aux anciens Chasseurs Ardennais de prévenir, par téléphone, le Secrétaire ou Président de la Régionale en cas de décès de l'un des membres dans nos villages et sections...

Merci d'y penser, car il y va de la représentation de notre Régionale lors des derniers devoirs à un camarade et du dépôt de la plaque commémorative.



Hainaut

Depuis la mi-juin dernier, la section fonctionne un peu au ralenti, vacances obligent.

Notre président a parcouru pour la 20e fois les collines de nos belles Ardennes et est arrivé sans encombre à Marche le 24 juin dernier. Une délégation de la section (toujours les mêmes) était venue l'accueillir (A signaler: M. QUINET E. membre de la section a accompagné le président dans sa randonnée.

Le 21 juillet, nous avons réussi à rassembler 9 membres pour assister au Te Deum traditionnel à la basilique

de Charleroi. Le 3 août, seulement quelques braves se sont dérangés pour assister aux cérémonies d'hommage aux Chasseurs à Pied.

Une équipe sera présente aux cérémonies du 18 août à Courcelles (Tue rie du Rognac), et après une participation à l'une ou l'autre manifestation ou commémoration dans le début du mois de septembre (Charnier du Diarbois, etc...) il sera temps de commencer à préparer notre banquet de retrouvailles du 27 octobre prochain (un samedi) où nous espérons vous rencontrer nombreux.

A ce propos, nous vous communiquons ci-dessous le menu du jour

MENU

Apéritif et Zakouski

Pêche au Crabe

Velouté "Longchamps"

Sorbet

Rôti de Dinde à l'Ancienne

Rœsti Nature

Fromage

Pâtisserie

Café

Prix du repas? 850 fr. (adultes) et 450 fr. (enfants)

Le banquet aura lieu à la salle habituelle à Châtelineau (Plaine des Sports de Tailis-Pré).

Bienvenue!

Malgré la mise en stand-by de ces deux derniers mois, nous avons quand même réussi à inscrire 3 nouveaux membres.

A Messieurs B. COULON, J.P. VERAYT et A. POURBAIX, nous souhaitons donc la bienvenue dans notre section.

Reste maintenant à rappeler le paiement des cotisations pour les retardataires. N'oubliez pas que votre cotisation est essentielle pour que la section continue d'exister.

Pour rappel, les cotisations 2002 seront perçues à partir du 1^{er} janvier 2002, mais en EUROS (7,50 Euros).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, et rendez-vous au 4^e trimestre 2001 pour...

de nouvelles aventures!

C.D.



GOÛTER DE NOTRE SECTION

Samedi 06 octobre 2001

à 15 heures

Salle «VILLA SAINT-MARTIN»

Rue de Loujoule

5580 EPRAVE

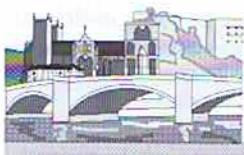
Participation: 100F

Inscription: Monsieur

MICHEL A. 061/58 83 80

Monsieur TREMBLOY M.

084/22 33 35



HUY

(Notre article sur le décès de notre président Albert Dessambre a été placé dans la rubrique Fraternelle.)

Nos activités.

Le comité s'est réuni les 22 mai et 19 juin avec comme points à l'ordre du jour l'évaluation du congrès, la correspondance avec la commission chargée du remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques aux anciens combattants non-invalides, le prix de la brochure relative à notre salle au Fort de Huy et la participation de la section aux commémorations patriotiques des prisonniers politiques.

Le comité avec le drapeau a participé au Te Deum de la fête nationale en la Collégiale de Huy.

Une délégation de la section avec le drapeau a participé aux cérémonies de Temploux.

Assemblée générale.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 13 octobre 2001 à partir de 12h30 à l'internat autonome de la Communauté Française, Quai d'Arona, 1 à 4500 Huy. Pour les réservations: 085/23.27.13 (Louis Mélon), 085/21.32.04. (Firmin Bauche).

In Memoriam.

Ce 28 juin 2001, notre président de section, Albert Dessambre, nous a quittés. C'est une perte non seulement pour la section mais pour l'ensemble de la Fraternelle, les pensionnés des services publics de la CSC et les associations patriotiques de Huy et environs. Le comité réitère ses sincères condoléances aux membres de la famille et les assure de toute son amitié.

A tous les membres présents lors des funérailles, nous réitérons nos profonds remerciements.

Eloge de Paul Noleveaux décédé le 1^{er} mai.

«Mesdames, Messieurs, Chères amies, Chers amis,

C'est avec stupéfaction et une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Paul. En effet, le dimanche 29 avril, il était avec nous dans la délégation qui a participé au congrès annuel des Chasseurs Ardennais.

Né en 1918, il était appelé sous les armes en 1938; mais il fut retardé d'un an pour raison de santé. Il a connu la mobilisation et la campagne de 1940 où il a fait tout son devoir et c'est à Gothem, sur la Lys qu'il a été fait prisonnier, qu'il a subi un bombardement intensif qui l'a enseveli. Souffrant des yeux, il a été hospitalisé

à Brasschaat et, après quelques semaines, il est rentré à son domicile.

Paul vivait en amitié avec tous ceux qu'il rencontrait. Fidèle, il a participé à tous nos congrès et assemblées générales; ses nombreux mérites lui ont été reconnus par l'attribution de la médaille d'or de notre Fraternelle.

A ses trois enfants et à toute la famille, nous réitérons nos sincères condoléances et nous les assurons de toute notre amitié.

A toi mon cher Paul, nous te disons au revoir et un tout grand merci pour l'exemple de vie que tu nous a légué.»

Nouveau membre.

Bienvenue à Michel Pierson de Huy, ancien du 1 ChA, 1 Cie, 1974.

Remerciements.

La famille d'Albert Dessambre vous remercie très chaleureusement pour les marques de sympathie et d'amitié que vous avez témoignées.

MESA.

Deux membres de la section ont participé à l'édition 2001. Ils félicitent et remercient l'équipe des organisateurs pour le choix des itinéraires renouvelés, l'accueil et la disponibilité. Un seul regret : l'heure tardive des manifestations.



LIEGE VERVIERS

Nous avons perdu récemment un médaillé de bronze de la section, M.FRANCOIS.

Nous avons aussi participé aux funérailles de président de la section de HUY, Albert DESSAMBRE, ancien du 3 ChA.

Vous trouverez, ci-après, l'invitation à participer à notre assemblée statutaire du 07 octobre 2001 à JEMEPPE.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 7 OCTOBRE 2001

Le président et les membres du comité de la section LIEGE-VERVIERS vous invitent, très cordialement, à participer nombreux à la journée du 7 Octobre 2001 à JEMEPPE-sur-Meuse.

1. Programme

10.00Hr: Accueil à la salle et possibilité de café.

11.00Hr: Messe suivie d'un dépôt de fleurs en l'église Saint-Lambert.

12.15Hr: Assemblée générale statutaire (salle rue de Lexhy)

13.00Hr: Apéritif (salle du foyer paroissial)

13.30Hr: Banquet des retrouvailles
18.00Hr: Fin du repas, café compris.

2. Assemblée Générale; Ordre du jour.

Accueil des participants par le président

Approbation du rapport de L'AG du 01 octobre 2000.

Discours du président

Remise de médailles

Rapport du secrétaire-trésorier

Rapport des vérificateurs aux comptes

Elections au comité

Divers

3. Menu du banquet des retrouvailles

Apéritif: Kir et zakouski

Entrée froide: jambon d'Ardenne et melon

Potage: crème d'asperges

Entrée chaude: cassolette de cabillaud à la crème

Plat: rôti de dindonneau farci, sauce hawaïenne, pommes rissolées, salade mixte

Dessert: coupe aux fruits, crème fraîche

Moka.

Boissons: Eau gratuite à table

Vins rouges ou blancs: 300 Fr. la bouteille

Les retardataires voudront bien prendre contact, d'urgence, avec Jean OCTAVE, notre secrétaire-trésorier.

Rappelons que les Chasseurs Ardennais et leurs amis se retrouvent tous les troisièmes jeudis du mois à 12.00Hr au restaurant didactique l'Echafaudage, rue Fosse aux Raines, 38, OUTREMEUSE, LIEGE.

Le repas spécial de Noël est déjà prévu le jeudi 20 décembre.

Enfin, si vous rencontrez, par hasard, un Chasseur Ardennais, Ancien ou plus jeune, qui n'est pas membre, n'hésitez pas à le recruter car le problème du recrutement n'est pas seulement le problème du président, mais celui de TOUS.

4. Prix et paiement

Comme l'an passé, le prix a été fixé à 850Fr. par personne, tout compris sauf alcools, bières et vins.

Votre paiement doit parvenir au compte de la section
N° 000-0900416-62

AVANT le 26 Septembre

5. Comme les années précédentes, nous espérons que vous réserverez bon accueil à la TOMBOLA.

6. Les candidats au Comité doivent se faire connaître au président, Jean BRICART, rue des Chalets, 5 à Jemeppe-sur-Meuse, AVANT le 26 Septembre 2001.

7. Nous vous attendons très nombreux avec vos amis à cette journée typiquement "Chasseurs Ardennais".

8. Les participants à l'excursion 06 Septembre et à la journée du 06 octobre peuvent évidemment effectuer un seul versement AVANT le 06 Août au compte 000-0900416-62.

NB: Pour rappel

Excursion membre: 900 Fr. par personne

Assemblée Générale: 850 Fr par personne.

Votre Comité.



Marche-en-Famenne et 1ChA

Bien chers membres

Notre Assemblée Générale aura finalement lieu le 21 septembre 2001 au lieu du 5 octobre prévu initialement. Nous vous recevrons à la Francisque au Camp Roi Albert.

Il y a eu mal donné, certaines personnes n'ont pas fait la différence entre deux sections de fraternelle, est vrai qu'il faut être branché pour retrouver, mais nous sommes beaux joueurs et avons accepté de modifier une date réservée depuis bien longtemps.

Le menu reste le même

Crème andalouse

Bouchée à la reine

Rôti de bœuf à la ciboulette

Tomate grillée Rœsti

Profiteroles au coulis de framboises précédé de Kir Royal de

d'excellents vins: blanc et rouge.

Nous nous réjouissons de vous retrouver très nombreux, il y a déjà pas mal d'inscrits.

IN MEMORIAM:

Le 6 juin 2001, notre Ami Camille Bernier de Lavaux a conduit sa femme Eva BRASSEUR à sa dernière demeure.

Notre secrétaire national Raymond Van Frachen, a également perdu sa compagne, madame Jeanne-MARIE BERCKMANS.

Le 15 juin 2001, notre membre Jules MOUTON de Nassogne nous quittait.

Le 06 juillet 2001, notre ami Jean Louis REMY dit LILI, ancien combattant, Président de l'A.S., Résistant armé de Waha.

Le 17 juillet 2001, Monsieur Edouard ORBAN, prisonnier de guerre 1940-1945 au stalag XIII C.

Nous déplorons également le 15 juin 2001, la perte de notre fidèle ami Emile DUMONT.

Très apprécié par ses amis le porteur de drapeau, une délégation l'a accompagné à sa dernière demeure, ainsi qu'une petite délégation de membres de la Fraternelle Royale des Chasseurs A.



dennais, section Marche et 1 ChA. Emile Dumont se trouvant trop âgé a délégué ses pouvoirs à son copain Marcel LEURIS. Mauvais jugement vu que Marcel Leuris nous a quitté voici plus de deux ans, par un beau matin du mois de mai.

Depuis le décès de son épouse il y a peu de temps, Emile avait le vague à l'âme. Né à Marche-en-famenne, le 29 août 1914, il effectue son service militaire au 3e Chasseurs Ardennais à Vielsalm. Il travaille ensuite comme mécanicien, et se trouve enrôlé comme combattant à la guerre de 1940-1945, prisonnier au Stalag XIII C pendant cinq longues années.

Dès son retour, le 17 octobre 1945 il épouse Nelly Proveux, de cette union naissent quatre fils. Il travaille comme transporteur indépendant, comme chauffeur à la brasserie et comme représentant à la miroiterie Hanin.

Militaire dans l'âme et n'oubliant pas ses cinq années de souffrance comme prisonnier, Emile est porteur de drapeau des anciens Prisonniers de guerre 1940-1945 de Marche-en-Famenne. Il détient de nombreuses décorations et distinctions honorifiques. Toujours vaillant, le sourire aux lèvres, un mot gentil pour chacun, Emile nous manques déjà.

Aux familles et amis endeuillés le Président, le Vice-Président, le Secrétaire-Trésorier et les membres réitèrent leurs fraternelles condoléances.

Certaines familles omettent de nous prévenir et nous ne pouvons donc pas nous manifester ou alors tardivement afin de rendre un dernier hommage, à d'aucun le méritant sincèrement.

COTISATIONS 2002.

Certains de nos membres ont déjà payé leur cotisation, nous les en remercions d'avance, ainsi ils ne seront pas ennuyés trop tôt avec les euros et les euros-cents. La cotisation est toujours de 300 francs ou 7,5 euros. Une petite "fawette" est toujours la bienvenue, cela permet de rendre hommage à ceux qui nous quittent, à fêter ceux qui le méritent, à payer le car, les timbres. Car des 300 francs que vous nous envoyez, 200 francs partent au National.

Si d'aventure, vous avez des souhaits ou des communications à nous faire parvenir, nous sommes heureux de les faire publier dans nos bulletins, car il n'y a pas toujours de quoi épiloguer. Merci.

En attendant le prochain bulletin, et surtout de nous réjouir de la naissance de l'enfant de nos Princes Philippe et Mathilde, nous vous souhaitons de rester en excellente santé, recevez nos fraternelles salutations.



Namur

In memoriam

Le 02 juillet, Monsieur Albert DESSAMBRE, Président de la Section de Huy a été conduit à sa dernière demeure. Notre drapeau et une délégation de notre section lui ont rendu un dernier hommage lors de ses funérailles. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'au comité et aux membres de la section de Huy.

Le 17 juillet, nous rendions également un dernier hommage à Monsieur Jean OGER en assistant à ses funérailles avec drapeau et délégation en l'église de Velaine-Jambes. Monsieur Oger, ancien combattant Chasseur Ardennais était un assidu de nos manifestations. Nous réitérons nos sincères condoléances à sa famille.

Le 18 juillet, le Docteur Fernand JONARD rejoignait aussi ses anciens frères d'arme. Le Docteur JONARD a fait la campagne des 18 jours comme sous-lieutenant à la première Division des Chasseurs Ardennais et termina sa carrière avec le grade de lieutenant-colonel médecin de réserve honoraire. Cet ancien Chasseur Ardennais fut décoré comme Commandeur de l'ordre de Léopold II et Officier de l'ordre de la Couronne. Membre de notre section, le Docteur JONARD était très fier d'appartenir à

notre Fraternelle et aimait parler de ses anciens Chasseurs Ardennais. Nous lui avons rendu les honneurs lors de ses funérailles qui ont été célébrées en la cathédrale de Namur le 20 juillet dernier. Ancien chef de service de radiothérapie de la clinique Sainte-Elisabeth à Namur pendant plus de quarante années, des centaines de personnes étaient présentes à ses funérailles pour s'incliner une dernière fois devant cette haute personnalité namuroise. A son épouse, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants nous renouvelons nos condoléances émues.

Nos activités Courtrai - Vinkt

Le dimanche 27 mai nous étions présents à Courtrai pour rendre hommage à tous nos anciens qui ont perdu la vie sur les rives de la Lys. Suite à des travaux de voirie à proximité du monument national, les cérémonies se sont déroulées sur la Place. L'après-midi, c'est à Vinkt que les Chasseurs Ardennais entouraient le Président national pour rendre hommage à nos frères d'arme tombés dans cette région il y a 61 ans. Ces cérémonies sont toujours très émouvantes et il est dommage que les rangs des participants s'éclaircissent de plus en plus.

Temploux

Le dimanche 10 juin, ce n'est plus la pluie des deux dernières années qui nous a accueillis à Temploux mais un soleil semblable à celui de mai 1940. De très nombreuses autorités civiles et militaires avaient tenu à rehausser nos cérémonies annuelles : le Général-major e.r. J. Henrioul Président national; le Lt Général e.r. J. Chabotier notre Président d'honneur; les vice-présidents nationaux F. Guiot, et P. Thomas; Monsieur R. Van Frachen secrétaire national; le Lt Colonel Delpire chef de Corps accompagné de l'Adjudant de Corps Peltier du Régiment des Chasseurs Ardennais; le Colonel e.r. Devaux de l'Amicale du 20A; Monsieur Defaix, représentant l'Amicale du 8^e Zouave, venu de

Paris. Monsieur Delporte à la tête d'une importante délégation des anciens combattants français avec drapeaux; Monsieur Delchambre président des anciens combattants de la localité; le Consul honoraire de France Madame Honhon; les échevins Ducoffret et Chenoy représentaient la ville de Namur et plus de vingt-cinq drapeaux des associations patriotiques namuroises. Dépôt de fleurs au monument de la localité suivi de la messe pour les victimes civiles et militaires et ensuite hommage devant le monument des Chasseurs Ardennais au Chemin de Moustier, la stèle du verger et la plaque dédiée aux Artilleurs Chasseurs Ardennais. Discours de Monsieur Cubert Président régional, appel aux morts, sonneries, hymnes nationaux français et belge, dépôts de fleurs et ravivage de la Flamme du Souvenir ont fait revivre avec émotion le sacrifice de nos anciens qui ont perdu la vie les 12 et 13 mai 1940. Après la réception offerte par la ville de Namur, plus d'une centaine de convives ont gagné la salle Rogier pour le banquet des retrouvailles.

La MESA

Le jeudi 21 juin, notre drapeau et une délégation conduite par le Président R. Cubert ont assisté à l'hommage rendu à nos anciens devant le monument à Bodange et à la Croix Bricart ainsi qu'au monument national à Martelange. Le dimanche 24 juin, arrivée de la MESA à Marche-en-Famenne, nous avons aussi salué les courageux marcheurs qui tout au long de ce périple se sont souvenus de nos anciens en participant aux différentes manifestations devant les monuments qui jalonnent le parcours.

Cercle Colonial Namurois

Le dimanche 24 juin, le Cercle Colonial Namurois rendait hommage à tous les Belges tombés en service commandé au Congo. Drapeau et

Les autorités civiles et militaires devant le monument du chemin de Moustier



une délégation de notre section étaient présents pour la messe en la cathédrale de Namur ainsi qu'au dépôt de fleurs au monument du Roi Léopold II.

Fête Nationale française

Le vendredi 13 juillet, avec une légère avance, et sur invitation de Madame Honhon Consul Honoraire de France, nous avons assisté au dépôt de fleurs au monument franco-belge à Namur et à l'hommage qui a été rendu sur les pelouses d'honneur françaises et belges au cimetière de Brégrade.

Fête Nationale belge

Le samedi 21 juillet, en présence des plus hautes autorités civiles, judiciaires et militaires, un Te Deum a été chanté en la cathédrale de Namur suivi d'un dépôt de fleurs au monument provincial et d'une réception offerte par la ville de Namur. Drapeau et délégation conduite par notre Président R. Cubert étaient présents.

Les activités futures

Samedi 18 août : Anniversaire des bombardements de Namur en 1944. Dépôt de fleurs à 18.12 h (heure où la première bombe est tombée sur la ville) au monument élevé en hommage aux victimes civiles sur le parvis de l'église Saint-Nicolas suivi d'un office religieux et d'une réception.

Dimanche 02 septembre : Anniversaire de la libération de Namur en 1944 organisé par les groupements A.S. et Insoumis. Messe en la chapelle du Rempart à 11.00h suivie d'un dépôt de fleurs au monument de la Libération et au monument provincial. Verre de l'amitié.

Jeu 13 septembre : Vers 18.00h et dans le cadre des Fêtes de Wallonie, hommage des Chasseurs Ardennais de notre section à feu François Bovesse par un dépôt de fleurs à la plaque apposée sur la façade de la Maison de la Culture de Namur.

Dimanche 16 septembre : Dans le cadre des Fêtes de Wallonie, pèlerinage du Souvenir au cimetière de Belgrade-Namur en hommage à tous nos alliés. Formation du cortège à 10.00h au parc Louise-Marie.

Lundi 17 septembre : Messe patriotique en wallon à 10.00h en l'église Saint-Jean à Namur pour la clôture des Fêtes de Wallonie.

Dimanche 30 septembre : Journée du Souvenir organisée par la F.N.T.D.R. A 09.45 h, dépôt de fleurs à la stèle élevée au Square Léopold I à Namur suivi d'une messe en l'église St Joseph à Belgrade. Réception et banquet.

Dimanche 21 octobre : 50^e anniversaire de l'Amicale des Vétérans du Roi Albert 1^{er}. A 10.00 h, service religieux en l'église Ste Croix à St Servais et dépôt de fleurs à la stèle. A

11.45 h, dépôt de fleurs à la statue du Roi Albert 1^{er} au Grognon. Réception et banquet à la salle Rogier.

Dimanche 28 octobre : Journée du Souvenir organisée par la F.N.A.P.G. de Flawinne avec office religieux à 10.00 h suivi d'un dépôt de fleurs au monument et ensuite réception.

Dimanche 04 novembre : Relais Sacré - A 16.00h, concentration sur la place St Aubain.

Dimanche 11 novembre : Armistice de 1914-1918 - Messe en la cathédrale de Namur à 10.00 h

Jeu 15 novembre : Fête du Roi-Te Deum en la cathédrale de Namur à 11.00 h

Dimanche 18 novembre : Assemblée générale de notre section et banquet de la St Hubert.

A toutes ces manifestations, nous vous attendons très nombreux et nous vous disons déjà «MERCI».



Neufchâteau Libramont - Chevigny Léglise

In mémoriam

Lors des funérailles en juin dernier de Monsieur René Rémiche, président d'honneur de la fraternelle régionale, son successeur Raymond Lagarmitte, ancien du 1er ChA a rappelé devant la tombe entourée par une famille recueillie une assemblée silencieuse et un parterre de drapeaux, ses anciens compagnons, l'image d'un homme droit. Dois-je rappeler que M. Rémiche est né à Hamipré le 25 nov 1917, qu'il a été milicien au 2ChA, qu'il fut combattant et actif pendant la campagne des 18 jours, de plus qu'il fut résistant durant la guerre, beau bilan faut-il le dire.

En termes précis et simples il a remis à vif les traits principaux d'une vie bien remplie tant au point de vue familial que professionnel, un père, un travailleur portant bien une droiture qui ne peut s'oublier. Pour terminer sa brève intervention, le président se mouvant en poète redit qu'à l'image du défunt.

L'histoire, cette ingénue aux tentacules épiques

Retracera sur les stèles, en vocables lyriques

Les hauts faits de ces hommes qu'on cite combattants

Fanatiques du devoir, prestigieuses des conquérants

Après un silence, un adieu, une sereine brabançonne. A son épouse et à sa famille, nous réitérons nos plus sincères condoléances

Activités

Le 21 juin matin, au départ de la

MESA à Léglise, le président et sa section étaient au rendez-vous avec une quinzaine de porte-drapeau. Après dépôt de gerbes au monument, Brabançonne et allocution du Bourgmestre, ce fut le départ de la marche vers Fauvillers par des milliers de participants se faufilant à travers champs et bois par des sentiers tortueux et des chemins accidentés.

L'après-midi nous retrouvons à la Croix Bricart et au monument de Bodange avec le même cérémonial comme de coutume. En fin d'après-midi, c'est au monument national à Martelange que toutes les sections se retrouvent pour la cérémonie annuelle avec dépôt de gerbes, Brabançonne et marche des Chasseurs Ardennais.

Le 21 juillet, Fête Nationale, une délégation avec drapeau était présente au Te Deum à Neufchâteau et le 22 à Libramont.



Saint-Hubert

Décès:

- Mme veuve Christine GUILLAUME-CLEMENT de St-Hubert, mère de notre membre sympathisant Raymond GUILLAUME et sœur de notre membre honoraire Mme veuve Irène COMBEXELLE-CLEMENT;

- Mme veuve Emilie MAZIERS de Saint-Hubert, belle-sœur de notre membre ancien combattant et vice-président Gilbert HOTTON;

- Mme Jeanne THIRY-HOTTON, de Saint-Hubert, sœur de notre membre ancien combattant et vice-président Gilbert HOTTON et belle-sœur de notre membre sympathisant Marcel CHARDOME;

- Notre membre sympathisant Louis PONCELET de Saint-Hubert;

- Notre membre sympathisant Pierre SLACHMUYLDERS de Saint-Hubert.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Hospitalisations

- Notre membre effectif et commissaire Camille RODES de Saint-Hubert, au Centre hospitalier de l'Ardenne à Libramont puis de Sainte-Ode.

- Notre membre ancien combattant Remy LEGRAND de Saint-Hubert, au Centre hospitalier de l'Ardenne à Libramont.

- Notre membre honoraire Madame veuve Fernand HAMTIAUX de Freux au Centre hospitalier de l'Ardenne de Sainte-Ode.

- Notre membre honoraire Madame veuve René BATHELEMY au C.H.U. de Liège.

Nous leur souhaitons un prompt et

complet rétablissement.

Naissances

- Notre membre effectif ROLA GUERISSE de Vesqueville est devenu grand-père de deux petites filles LEA et MANON.

Nos plus vives félicitations aux millés et nos meilleurs vœux aux bébés.

Nouveaux membres

Nous avons accueilli parmi nos trois nouveaux membres sympathisants!

MM. Jean DELOGES, LÉON ZONDACK et Pascal DENIS.

Nous leur souhaitons la bienvenue!

Activités de la section

Le 12.05.2001: réception des Spahis français ayant combattu dans la région en mai 1940.

Le 06.06.2001: à Neufchâteau funérailles de l'ancien président de section M. René REMICHE.

Le 21.06.2001: au monument de Martelange: arrivée de la MESA

Le 24.06.2001: départ de la MESA au lieu-dit Le Béoli, dans la forêt de Saint-Hubert et arrivée à Marché

Le 21.07.2001: Te Deum en la basilique de Saint-Hubert à l'occasion de la fête nationale et participation à l'hôtel de ville de Saint-Hubert au vœu d'honneur et à la remise de décorations à 5 invalides de guerre de la section régionale de la F.R.N.I. de Saint-Hubert en présence des autorités communales.



Vielsalm 3Ch

CONGRES NATIONAL CHARLEROI 29 AVRIL

Une quarantaine de membres de notre section se sont rendus en car chez nos amis du Hainaut. Au risque de blessures, leur modestie, tout était parfait, tant les diverses cérémonies que le repas convivial. Encore toutes nos félicitations au président et à tous ses membres.

COMMÉMORATIONS DU MAI

Cette journée a connu le rappel de nos combats de Montleban, Chabrehaut et Rochelival où s'illustrèrent et tombèrent plusieurs de nos glorieux anciens.

Les récits de leurs combats furent simplement rappelés et des fleurs pieusement déposées au pied des stèles rappelant leur sacrifice.

Les notes funèbres du «Las Post» martiales de la Brabançonne étreignirent tous les participants d'une émotion profonde.

En début de soirée, un repas convivial réunissait fraternellement la plupart de ces derniers jusqu'à assez tard dans la nuit.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET STATUTAIRE DE LA SECTION

Après un office religieux concélébré par l'abbé Ladislas curé de la paroisse de Vielsalm et par Monsieur l'aumônier Vanden Nest de la Brigade de Marche, les membres de la Fraternelle rendirent un hommage aux héros des 3^e et 6^e Ch A (Monument rue de l'Hôtel de Ville). Monsieur Gilbert Lesenfants lut à cette occasion un magnifique poème d'Emile Verhaeren soulignant l'héroïsme d'une jeunesse sacrifiée pour la liberté du Pays.

Lors de l'AG en la salle des Pipères à Neuville, le Président de la section demanda une minute de silence à la mémoire des 22 membres décédés depuis juin 2000, il salua la présence de Monsieur J. Gennen Bourgmestre, de Messieurs Ladislas et Vanden Nest abbés, du Colonel Keutiens ancien Chef de Corps du 3 Ch A et Vice-président de la Fraternelle.

Monsieur Mullenarts remercia vivement le Bourgmestre et le Conseil communal pour leur aide dans l'entretien des monuments érigés à la mémoire des héros du 2^e conflit mondial. Le Président rappela également que gérer une association de plus de 400 membres demandait un fameux travail et de remercier le secrétaire André Gilson, le secrétaire-adjoint et chargé de presse, Monsieur René Tique, Monsieur Marcel Bocken trésorier et le porte-drapeau José Remacle toujours fidèle au poste, sans oublier tous les membres de la section.

Pour officialiser cette assemblée, Monsieur Mullenarts lut le télégramme envoyé à leurs Majestés, télégramme rédigé en français et en allemand.

A Leurs Majestés le Roi et la Reine

«Réunis en assemblée générale, le Président et les membres de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais - Section Vielsalm et 3 Ch A, prient Leurs Majestés de bien vouloir accepter l'expression de leurs sentiments de profond loyalisme et d'indéfectible attachement.

Anlässlich der Generalversammlung möchte der Vorsitzende und die Mitglieder der Königlichen Bruderschaft der Ardennenjäger-Gruppe Vielsalm und 3 Ardennenjäger, Eure Majestäten bitten, die Zusicherung treuer Ergbenheit und unendlicher Verbundenheit entgegenzunehmen.»

Le secrétaire énuméra les futures actions de la section, à savoir la participation à la MESA, le Te Deum du 21 juillet, l'excursion du 5 septembre dans l'Eifel allemand, les cérémonies du 11 et 15 novembre.

Le trésorier présente les comptes

en boni, le vérificateur Monsieur Billiet les estima sans reproche et il fut donné décharge au trésorier. Monsieur Mullenarts annonça ensuite une nouvelle initiative. Le Président national avait souhaité voici peu, «rassembler» tous les germanophones passés par le 3 Ch A à Rencheux. Monsieur Aloys Palm accepta de prendre cette initiative en charge. Nommé commissaire aux affaires germanophones lors du congrès à Charleroi, il expliqua comment il comptait mener à bien ce projet.

Le secrétaire-adjoint, Monsieur René Tique annonça un projet de voyage en Savoie. Ce serait pour septembre 2002 à Bourg-Saint-Maurice. De plus amples précisions parviendront aux membres ultérieurement.

Il fut aussi question de regrouper les cérémonies du 10 mai et de l'AG de juin. Après avis des membres, ces deux manifestations ne seront pas regroupées.

Le Colonel Keutiens émit le souhait qu'un monument commémoratif soit placé dans l'ancienne caserne Ratz afin que les générations à venir puissent se souvenir de la présence des Chasseurs Ardennais à Rencheux. Invité à prendre la parole, le bourgmestre répondit à quelques questions posées :

- Le Te Deum du 21 juillet sera maintenu dans sa forme traditionnelle, sauf instructions officielles.

- La place centrale et l'allée principale de l'ancienne caserne pourraient porter des noms en relation avec la présence passée du 3 Ch A.

- A Rencheux, un local pourrait être à la disposition de la Section (salle de réunion).

- Une pièce de la «Maison Payon» pourrait accueillir une vitrine sur le 3 Ch A.

- A la demande de Monsieur Walter Dewulf de placer une statue du Chasseur Ardennais à une entrée de Vielsalm, le Bourgmestre donna aussi un avis positif, souhaitant perpétuer le souvenir des Chasseurs Ardennais.

- Pour conclure, Monsieur Gennen rappela que dans tous ces projets, la Commune agirait en totale concertation avec la section locale.

Monsieur Mullenarts réitéra ses remerciements envers la Commune, laquelle se soucie de défendre la cause des Chasseurs Ardennais. Pour terminer, le Président exprima sa révolte devant les agissements du CVP «parlant avec le Vlaams Blok à Gand» et protesta contre toute forme d'amnistie. Pour clôturer cette AG, des plaquettes de reconnaissance furent décernées à Messieurs Jacques Gennen et Léon Wansart.

Médailles du mérite (bronze) à Messieurs Camille Demazy, Roger Gosseaux, Léon Georges, Joseph Thyset Victor Lejeune.

Quant à Monsieur Joseph Martin, notre invité d'honneur (étant le plus âgé de la section), il lui fut offert un béret et une cravate en remplacement de ceux qu'il avait offerts aux Américains lors d'une cérémonie précédente.

MESA

Une nombreuse assistance composée des autorités communales de Gouvy, Trois-Ponts et Vielsalm, de membres de la Fraternelle Ch A et des associations patriotiques ont assistés aux cérémonies commémoratives organisées par le comité de la MESA à Montleban, Trois-Ponts (Rochelival) et Vielsalm (le monument de Chabrehez étant honoré au cours de la 3^e étape). Les honneurs militaires aux différents monuments étant rendus par une compagnie du Régiment Ch A.

Le Commandant de la 7^e Brigade Méca., le Colonel BEM Pochet, lors de son discours à la maison communale, a confirmé pour l'année 2002, la présence d'un camp à Vielsalm ainsi que le départ de la MESA au lieu d'une arrivée finale, cette modification suite aux importants travaux d'aménagement du centre ville à cette période. Espérons cependant que notre Administration communale trouvera en temps voulu, les infrastructures nécessaires pour l'hébergement de tous ceux et celles qui souhaiteront rallier le camp de la cité salmienne.

Plusieurs membres de la section ont participé à la totalité de la MESA ou à différentes étapes, le président, le secrétaire et notre porte-drapeau étaient présents aux cérémonies d'hommage au monument national à Martelange. Notre drapeau se trouvait également à l'arrivée finale à Marche-en-Famenne.

FETE NATIONALE - 21 JUILLET

Le Président et de nombreux membres de la section ont assisté au Te Deum chanté en l'église décanale de Vielsalm en l'honneur de notre fête nationale par les abbés Balthazar, Ladislas et Léonard. Monsieur l'abbé Léonard a su dans son homélie, en termes choisis et d'actualité, rappelé le symbolisme religieux de cette cérémonie clôturée par une vibrante Brabançonne.

A la Maison communale, Monsieur le Bourgmestre Gennen, dans son discours de circonstance, trouva les mots justes concernant les problèmes actuels et appela tous ses concitoyens à s'unir pour le bien de la commune et de notre pays.

EXCURSION DU 5 SEPTEMBRE

Celle-ci nous a permis d'apprécier les charmes de l'Eifel et plus spécialement la région de Vogelsang et de Montjoie (Monschau).

Vers 09h00, nous étions à Hellenthal, au parc des rapaces. Nous pûmes apprécier le travail des aigles et des faucons et surtout celui des fauconniers.

Vers 10h00, nous étions accueillis à l'entrée du camp de Vogelsang par notre guide du jour, l'Adjudant Collet, grâce à qui nous admirâmes à loisir le magnifique panorama sur le lac à partir de l'Adlerhof. Ensuite rendez-vous au diorama où nous fut présentée une nouvelle version de l'histoire du camp. Midi, apéritif suivi d'un excellent repas au mess du quartier.

Tous nos remerciements au Commandant du camp, le Lt Colonel Maury, malheureusement absent ce jour suite à sa participation à des manœuvres. Merci aussi à notre guide dévoué, l'Adjudant Collet et un grand merci à notre commissaire organisateur de cette belle journée, Aloys Palm.

Nous passâmes ensuite l'après-midi à Montjoie à visiter une moutarderie ainsi qu'une cristallerie et une galerie artisanale. Après un dernier arrêt à Dreiborn où une collation nous fut offerte, c'est à regret que tout le monde se résigna à rejoindre Vielsalm.

VENDREDI 12 OCTOBRE : «SOUPER DES CHASSEURS»

Le Président et les membres du comité ont le plaisir de vous inviter au souper des «Chasseurs» qu'ils organisent le vendredi 12 octobre à 19h00 au restaurant de la «Ferme de la Reine des Prés» à Petit-Thier. Le savoir-faire du chef vous permettra de savourer le menu suivant :

- Kir Royal et ses amuse-bouches.
- Terrine de gibier au confit d'oignons et aux aïelles.
- Chardonnay (vin).
- Velouté aux cèpes de Bordeaux.
- Rôti de Biche à la Fine Champagne.
- Merlot (vin).
- Soufflé glacé à la Nougatine et aux fruits rouges.
- Café et Mignardises.

Participation : 1.400 F; par personne à verser au compte 000-0870976-13 de la Fraternelle Royale des Ch A - Section Vielsalm et 3 Ch A pour le 1er octobre au plus tard.

N.B. Le paiement vaut inscription. GOÛTER DE NOËL LE SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Notre goûter traditionnel aura lieu le samedi 15 décembre à 15h30 à la salle Salma Nova de Salmchâteau.

Assiette de Noël : pistolets garnis,

tartes, bûche de Noël, café.

Paiement valant inscription auprès du trésorier pour le 8 décembre au plus tard.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2002

Entre le 10 octobre et le 10 novembre, trois réunions seront organisées: comité, comité restreint, comité restreint et les délégués locaux.

Zones locales et régionales: les cartes seront remises à chaque membre par le délégué (passage prévu entre le 10/11 et le 10/12/2001). Paiement pour le 15/12/2001.

Zones lointaines: envoi postal par le secrétaire entre le 10 et le 20/11/2001. Paiement à effectuer pour le 15 décembre au plus tard au compte 000-0870976-13 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais - Section Vielsalm et 3 Ch A.

Remarque importante: Si un membre d'une des deux zones n'a pas été contacté par son délégué, il lui est demandé de verser directement sa cotisation au trésorier.

en haut: dépôt de gerbe au monument des 3 et 6ChA par M. Th Gennen, Bourgmestre et par le président G. Mullenaeerts

plus bas: les aînés ci-dessous: remise de la nouvelle cravate à M. Joseph Martin par le président



Rückblick

Nationaler Kongress am 29. April in Charleroi

Mehr als vierzig Personen nahmen an dem Kongress teil.

Allgemeines Lob für die Veranstalter aus dem „Hainaut“.

10. Mai - Tag der Erinnerung

Dieser Tag, der die Kämpfe und den Tod einiger unserer Vorgänger in Montleban, Chabrehez und Rochelival in Erinnerung bringt, wo Ihre Geschichte vorgetragen wird, an Ihrer Gedenkstätte Blumen niedergelegt und die „Last Post“ sowie die „Brabançonne“ vorgetragen werden, dieser Tag den Keiner ohne eine gewisse Erregung an sich vorbeigehen lässt, wurde mit einem brüderlichen gemeinsamen Abend abgeschlossen.

Generalversammlung unserer Abteilung vom 9. Juni in Neuville

Nach einem, von Abt Ladislav Pfarrer von Vielsalm und



Militärgeistlicher der Brigade Marche, Abt Vanden Nest zelebriertem Gottesdienst ging es zur Ehrung unserer Helden von Mai 40 zum Denkmal am Park von Vielsalm. Bürgermeister Gennen und Präsident Mullenaeerts legten Kränze nieder. Gilbert Lesenfants lies ein Poème vor „Eine verlorene Jugend für die Freiheit des Landes“

Anschließend ging es zum Saal von Neuville.

Ansprache des Präsidenten - Gedenkminute für die 22 im letzten Jahr Verstorbenen.

Begrüßung der Ehrengäste u.a. Oberst Keutiens Vize-Präsident des Nationalen Bruderschaft.

Vorlesung des Telegramms an unsere Königliche Hoheiten auf französisch und deutsch

Schriftführer André Gilson erläuterte die künftigen Aktionen sowie Projekte und Schatzmeister Marcel Bocken zog Bilanz. Réne Tique erläuterte eine für 2002 geplante Reise.

Präsident Mullenaeerts stellte den vom Verband gewählten „Vertreter der deutschsprachigen Ardennenjäger“ Palm Aloys, vor. Oberst Keutiens hatte ein Anliegen. Er wünscht sich ein Denkmal im Innenhof der ehemaligen Kaserne.

Bei der Ansprache des Bürgermeisters Jacques Gennen, erwähnte dieser noch andere Projekte (Straßenbenennung nach den Ardennenjäger u.s.w.)

Schlusswort des Präsidenten sowie Überreichung der Ehrenorden.

MESA vom 20. bis 24. Juni

Zahlreiche Persönlichkeiten der Gemeinde Gouvy, Trois-Ponts und Vielsalm sowie Mitglieder der Bruderschaft/Ardennenjäger nahmen an den verschiedenen Ehrungen, in Montleban, Trois-Ponts und Vielsalm veranstaltet durch das MESA Komitee, teil.

Die militärischen Ehren erbrachte eine Kompanie des Ardennenjäger-Regiments.

Der Kommandeur der 7. Brigade Meca, Oberst BEM Pochet, hat anlässlich seiner Ansprache im Gemeindehaus, die Zusicherung der Aufstellung eines Kamps in Vielsalm sowie den Abgang für die MESA 2002 von Vielsalm aus, gegeben.

Unsere Bruderschaft hofft indessen, das die Gemeinde zeitlich eine Lösung finden wird um die benötigte Infrastruktur bereitzustellen und so die MESA wider in seinem Ursprungs Ort zurück zu holen.

Zahlreiche Mitglieder unserer Abteilung haben die MESA 2001 teilweise oder ganz mitmarschiert.

Unser Präsident und Fähnrich nahmen an der Zeremonie am Nationaldenkmal von Martelan teil. Unser Fahnenträger war auch (als einziger) bei der Ankunft in Marche. Danke/Merci André.

24 Juni Mundartsendung des BRF Wem war sie nicht bekannt, die Parole „Halten und Beißen“

Siegfried Krings sprach mit Palm Aloys über die Bruderschaft der Ardennenjäger.

Viel Resonanz in der Bevölkerung doch es wäre noch sinnvoller, wenn diejenigen, die schon jetzt Mitglieder der Bruderschaft sind, aktiver würden um Ehemalige anzuwerben.

Zur Erinnerung: Wir werben auch für Sympathisanten/ Gönner/innen (siehe Seite 3 der Revue 2005).

Nationalfeiertag vom 21. Juli.

Der Präsident und zahlreiche Mitglieder nahmen an der von den Äbten Balthazar, Léonard und Ladislav zelebrierten Te Deum teil. Abt Léonard hat in seiner Ansprache mit wohlgewählten Worten, das religiöse Symbol dieser Zeremonie erläutert und die Festlichkeit wurde mit der „Brabançonne“ abgeschlossen.

Beim anschließenden Empfang im Rathaus sprach der Bürgermeister Gennen die aktuellen Probleme an und rief Alle auf, sich mit der Gemeinde und dem Land zu vereinigen.

Ausflug am 5. September nach der Eifel/Schneifel

Dieser Tag ermöglichte es Uns, die Eifeler-Gegend, besonders von Monschau und Vogelsang zu erkunden. Gegen 9 Uhr waren wir in der Greifvogelstation von Hellenthal. Um 10 Uhr 45 wurden wir auf dem Adlerhof/Vogelsang, durch Adjutant Philippe Collet empfangen.

Oberstleutnant Maury war leider durch seine Teilnahme an einem Manöver verhindert.

Nach einem Rundgang um die Vorstellung der Neuen Diaramascha wurde das Mittagmahl in der Kaserne eingenommen. Danach fuhr man nach Monschau zu einer Besichtigung der Senfmühle und anschließend der Glashütte. Bei der Rückfahrt wurde in Dreibern bei Kaspar Werner (Barman/Bistro/ Vogelsang) angehalten um einen Imbiss zu sich zu nehmen.

Ein Dank an Adjutant Collet für die Führung.

Palm Aloys zeichnete für den gesamten Tagesablauf.

Jagdessamstag am Freitag den, 1. Oktober

Wo? „Ferme de la Reine des Princes“ in Petit-Thier

Wann? Am 12. Oktober 2001 Aperitif um 19 Uhr

Was? (siehe Text auf Französisch) Wie viel? 1.400 Bef

Einschreibung vor dem 1. Oktober Wo: siehe Seite 2 der Revue.

Jahresbeitrag 2002 = 300 Bef zu entrichten zwischen 10. November und 15. Dezember 32001

Oder anlässlich der: Weihnachtsfeier am Samstag den 15. Dezember 2001

In Salmchâteau um 15 Uhr 30 Unkostenbeitrag = 200 Bef.



Virton

Décès :

- Monsieur LICHTFUS Florent, né à Turpange le 15 juin 1913 et décédé à Saint-Mard le 25 juillet 2001. Ses funérailles ont été célébrées à Chenois le 28 juillet à 16h00 en présence de plusieurs membres de notre Fraternelle.

Monsieur Lichtfus Florent a effectué son service militaire en octobre 1933 pour une durée de 12 mois. Entré à la Gendarmerie en 1935, il rejoint le Régiment le 1^{er} juillet 1939 et est mobilisé en 1940. Fait prisonnier en mai sur la Lys, il est envoyé en Allemagne au centre de Keunixberg jusqu'en 1942. Blessé au travail, il est rapatrié en Belgique et fait partie de la Fraternelle depuis de nombreuses années.

- Monsieur COLLIN Fernand, né à Saint-Léger le 20 avril 1919 et décédé à Meix-devant-Virton le 10 mai 2001. Ses funérailles ont été célébrées à Meix-devant-Virton le 12 mai 2001 à 11h00 en présence de plusieurs membres de la Fraternelle.

Monsieur Collin Fernand a effectué son service militaire au 2^e Régiment des Chasseurs Ardennais - 5^e compagnie - à Bastogne le 16 mai 1938. Mobilisé en 1938 et 1939 pendant son service militaire il a été prisonnier le 29 mai 1940 jusqu'au 28 juin 1945 et dirigé avec son unité vers Gortitz (Breslau) au stalag VIII commando 217 A/ N° 18815 à Gefangenennunnen.

Activités: Nous étions présents

Le 25 mai : Arrivée de la randonnée cycliste de la Voie de la Liberté à Arlon.

Le 26 mai 2001 : Réception de deux américains, au Centre Culturel de Martelange, venu visiter une exposition retraire le trajet qu'ils ont découvert lors de la bataille des Ardennes en 1945.

Le 6 juin : Funérailles de Monsieur Rémiche, ancien Président de la section de Neufchâteau.

Le 14 juillet : Invitation à la Fête Nationale Française à Gorcy.

Le 21 juillet : Fête Nationale Belge - Te Deum en l'église décanale de Virton suivi d'un dépôt de fleurs au monument aux morts. Même cérémonies à Meix-devant-Virton.

La vie dans notre section :

Deux couples ont eu le bonheur de fêter leur anniversaire de mariage : le premier pour 65 ans de vie commune et le second pour 50 ans. Toutes nos félicitations.

Nous souhaitons également beaucoup de bonheur à Pierre Derochette et Anne Bellaire qui se sont mariés le 28 juillet dernier.

La section souhaite à nos membres malades ou hospitalisés un prompt rétablissement et une bonne santé à tous.

SECTION REGIMENTAIRE

Le mot du président

Alors que l'année 2001 est déjà solidement entamée, nous espérons que nos membres et tout spécialement ceux qui sont encore en activité auront eu l'occasion de profiter au mieux de la période des grands congés que ce soit chez eux, en Belgique ou à l'étranger.

La fin du second trimestre riche en souvenirs chers aux Bérêts verts a vu plusieurs des nôtres assister aux cérémonies à Courtrai, Vinkt et Temploux sans oublier les courageux qui du 21 au 24 juin ont serpenté les 125 bornes de la MESA. Qu'ils trouvent ici les quelques mots de reconnaissance auxquels ils ont fichtement droit. Ce sont souvent les mêmes qui sacrifient temps et argent pour affirmer la présence de notre section.

Pour la suite de nos activités, l'escapade du 21 septembre à Vogelsang s'annonce plutôt bien puisque début août, nous comptons déjà une quarantaine d'inscriptions. Grâce à l'hospitalité légendaire du Lieutenant-colonel Maury et de son personnel et aussi, espérons-le, à la bonne volonté du soleil, tout porte à croire que les absents auront tort.

Quant au personnel de notre comité, il aura eu le plaisir de se retrouver autour d'un barbecue familial auquel, d'ailleurs, les familles de nos membres actuellement au Kosovo ont aussi été invitées.

La date du 9 novembre est confirmée pour la traditionnelle fête de Saint-Hubert et les invitations seront lancées en temps utile.

Côté Régiment nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le premier numéro de son Journal de Corps «A toute l'hure» et souhaitons que beaucoup d'autres suivent.

Enfin, notre section était aussi discrètement présente à tous les départs souvent...très matinaux de la 2^e Cie pour le Kosovo. Merci Jean Dandois ! Au Capitaine Crèvecoeur et à tous les Chasseurs Ardennais de sa compagnie, nous souhaitons plein succès tout au long de leurs quatre mois de mission et à leurs familles de bien résister en attendant le retour de leur soldat de la paix.

C. Bernard



Ci-dessus, le comité de la section lors de son barbecue d'été au Camp Roi Albert

NAISSANCE

Un petit Robin est arrivé le 8 juin 2001 chez notre membre Sébastien DELLIER et son épouse Danielle.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et longue vie à Robin !

IN MEMORIAM

Nous déplorons les décès suivants

Le commandant d'infanterie Patrick DEKIMPE, fils du Colonel Honoraire DEKIMPE, tragiquement décédé le 12 juin 2001.

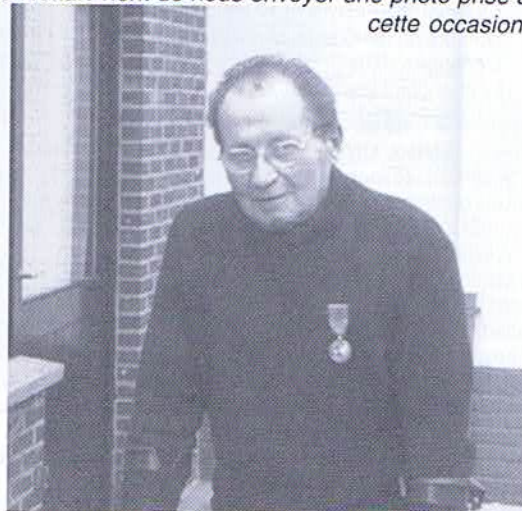
Madame Monique DELOYER, épouse de l'Adjudant-major DEGEYE décédée le 27 juillet 2001 des suites d'une courte maladie.

Monsieur Albert DESSAMBRE, Président de la Section régionale de HUY, décédé le 28 juin 2001.

Aux familles éplorées, ainsi qu'aux membres de la Section de HUY, nous présentons nos très sincères condoléances et souhaitons beaucoup de courage pour essayer de surmonter leur immense douleur.

L'Adjudant e.r. René Hottart de Beringen

ne pouvant se déplacer pour raisons de santé, une délégation de la section lui a rendu visite le 8 janvier dernier afin de lui remettre la médaille du mérite en argent qui lui avait été conférée lors du congrès 2000. René Hottart vient de nous envoyer une photo prise à cette occasion.



35^e MARCHÉ EUROPÉENNE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIÉ

La 35^e MESA n'a pas failli aux traditions. Du 21 au 24 juin elle a permis à plus de 7.000 personnes de s'aérer dans de magnifiques paysages en parcourant des itinéraires savamment tracés pour rappeler que l'Ardenne c'est surtout la forêt profonde, les villages rustiques, les coins pittoresques et... les dénivelés à répétition.

Et cette incomparable ambiance d'amitié et de connivence qui règne parmi tous les marcheurs, très jeunes, jeunes, moins jeunes, civils, militaires, belges ou étrangers ! Et cet accueil chaleureux de la part de la population et des autorités, d'ailleurs de plus en plus impliquées dans la MESA ! Tout cela facilité par une météo idéale.

Les monuments rappelant le souvenir des Chasseurs Ardennais tombés au Champ d'Honneur ont été bien sûr honorés, du plus modeste comme la stèle au Caporal Esser à Montleban, au plus prestigieux, en l'occurrence notre Monument National de Martelange. Les monuments dédiés aux victimes civiles et aux militaires étrangers ont également été, comme il se doit, honorés.

Mais la tradition n'exclut pas l'innovation, ce qu'on très bien compris les organisateurs. Si par exemple cette année, les villes d'Arlon, berceau des Chasseurs Ardennais, et de Vielsalm, unique garnison du 3ChA, ont été quelque peu délaissées, la ville de Saint-Hubert est devenue un nouveau partenaire de la MESA (un camp et un départ d'étape). Pour rappel, Saint-Hubert est la ville marraine du Régiment de Chasseurs Ardennais.

Lors du défilé final dans la ville de Marche-en-Famenne en fête, on notait la présence de nombreuses hautes autorités et notamment de Monsieur Flahaut, ministre de la Défense, du Lieutenant général Bastien, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, du Lieutenant général Hanset, qui assura en son temps le passage de l'organisation de la MESA du 3 Ch A à la 7^e Brigade, de Monsieur Caprasse, Gouverneur de la Province de Luxembourg, de Monsieur Bouchat, Bourgmestre de Marche-en-Famenne, de notre Président d'Honneur et de notre Président national.

Un grand bravo aux organisateurs, et en particulier au Colonel BEM Oger Pochet, Commandant de la «Brigade Gauloise» et à la cellule d'organisation dirigée par le Commandant Eric Istasse.

A l'année prochaine !... Et 2002 sera peut-être une cuvée spéciale pour les Chasseurs Ardennais. Devinez pourquoi ???

Quelques statistiques de la MESA 2001

- Nombre total de participants à la Marche : 6.729
- Nombre de marcheurs 4 X 32 Km : 4.851
- Belges : 2.633 civils et 1.476 militaires : 4.109
- Etrangers : 571 civils et 171 militaires : 742
- Nombre de marcheurs Mini-MESA : 1.878
- Orienteurs : 376
- Le plus «lointain» des étrangers : un Australien

SUR L'ORIGINE DE LA MESA

A différentes reprises, les origines de la MESA ont été ou simplement évoquées, ou plus largement abordées dans notre revue.

A la lecture de la page 25 de notre numéro 202, le Major e.r. Koeune a désiré réagir. Il nous explique que l'idée d'une «Marche-Souvenir» a été en gestation dans son esprit, tout naturellement, depuis bien avant la période 1966-1967. En effet, Ardennais de souche, portant très tôt le béret vert à la hure, imprégné des hautes valeurs morales en vigueur dans sa famille d'abord, pratiquées par les combattants et maquisards de 40-45 ensuite, enseignées à l'École d'Infanterie par le Colonel Dumortier enfin, il ne comprenait pas que les hauts



Les Suisses sont là !



Vue partielle du détachement d'honneur du Régiment

Rochelinvall : les organisateurs, le Col BEM Pochet et le Cdt Istasse, accompagnent le Lieutenant général Hanset, le Député permanent Henry et le Président national



lieux des combats des Chasseurs Ardennais de 1940 ne soient pas honorés régulièrement par les générations d'après-guerre.

Après son arrivée au 3ChA en 1963, il fit, petit à petit, prendre à l'idée une forme plus concrète et il s'en ouvrit à différentes personnes au sein du Bataillon. Finalement, la première mise en exécution de son idée n'eut lieu qu'en 1967. A cette époque, le Major Koeune était le Commandant en

second du Lieutenant-colonel Borboux et en tant que tel, il s'occupa essentiellement du contrôle général de la préparation et de l'exécution, ainsi que de la partie logistique de la Marche... (et chacun sait que les logisticiens sont condamnés à œuvrer dans l'ombre - NDLR)

Nous prenons acte des remarques du Major e.r. Koeune... «pour solde de tout compte».



**Décès de l'Adjt e.r.
Roger Paquet**

**Une vie au service
des autres**

Chaque homme, au cours de sa vie, rencontre quatre ou cinq figures qui le marquent à jamais. Pour ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui, l'Adjudant e.r Roger PAQUET était sans conteste une de ces figures. Sous des dehors parfois bourrus, Roger Paquet avait un cœur d'or et un respect inné pour l'autre, subordonné, supérieur ou collègue. Ses qualités humaines alliées à ses compétences professionnelles, son souci du travail bien fait et son dévouement sans limite feront de lui un homme hors du commun.

Né à Sart-en-Fagne le 21 février 1926, Roger se met au service de son pays comme volontaire de guerre dès 18 ans et le restera durant 38 ans. Arrivé au 1 Chasseurs Ardennais le 27 février 1957, à la dissolution du 1 Chasseurs à Pied, il y occupera différentes fonctions parmi lesquelles, chef du ménage troupe, adjudant de compagnie et gestionnaire du mess des sous-officiers. A trois ans de la retraite, en 1978, alors que tout comme normalement constitué aspire peu à peu à terminer «en roue libre», Roger est appelé à exercer la fonction de secrétaire du bataillon. Là aussi, il va donner sa pleine mesure. Arrivé peu au courant des divers aspects de sa fonction, il va apprendre à une vitesse phénoménale et devenir très vite un pion essentiel au bon fonctionnement de l'état-major de son bataillon.

A sa retraite, il va continuer à se mettre au service des autres puisqu'il va travailler au sein de la Croix-Rouge de Hotton.

Roger s'en est allé ce 23 août 2001, discrètement, un peu comme il avait vécu sans se douter du nombre de ses camarades de tout grade qui avaient fait de lui un modèle. Au nom de tous ceux-là, qu'il en soit ici remercié.

A son épouse Madeleine, à ses enfants, ses petits-enfants et à toute sa famille, la Section Régimentaire présente ses condoléances les plus sincères et leur assure que tous ses membres participent à leur peine.

**Au Régiment Au Régiment Au Régiment
Au Régiment Au Régiment Au Régiment**

**Deux Chasseurs Ardennais au
Bénin**

Du 28 mai au 06 juin 2001 le 1Sgt Rollin et le Sgt LURKIN participaient à la mission BEMAT 01 " Belgian Military Assistant Team " au Bénin.

Cette mission a pour objectif premier l'instruction d'une compagnie béninoise d'Inf Légère, avec son personnel et ses moyens organiques, afin de lui permettre de participer, encadrée par une grande unité, à une mission PSO classique d'intensité moyenne et d'instruire à son tour d'autres compagnies béninoises.

Pour ce faire, un pool de 17 instructeurs est mis en place, réparti en 3 teams de 4 instructeurs, un spécialiste 1^{er} soins, un EPS et un Génie pour le " mines awareness " ; les deux derniers étant le commandant de l'instruction et son CSM. Chaque team se devait de former un peloton béninois en lui apportant un maximum de connaissances.

C'est donc le 30 mai que nous nous sommes envolés à bord d'un C130 pour 10 heures de vol en direction de COTONOU, centre économique du Bénin. Nous sommes ensuite partis vers DASSA-ZOUME que nous avons atteint après 8 heures de route en convoi militaire.

Les premiers jours nous ont surtout servi à sillonner la zone de travail et nous ont permis de découvrir la savane arbustive qui jonche le sol béninois et de tester l'efficacité des navigateurs locaux.

L'instruction s'est déroulée en trois grandes phases : tactique individuelle, tactique de section et enfin une partie sur les actions pelotons en PSO. Le tout se clôturant par un exercice synthèse de trois jours.

Hormis le côté militaire, nous avons toutefois pu aller fureter à gauche ou à droite, notamment le dimanche, journée où les cours n'étaient pas dispensés. Bien que les béninois ne soient pas de grands bâtisseurs, la symbolique prend tout son sens, et ce quel que soit le domaine, économique, religieux ou encore folklorique...

Photos ci-dessous: La ville de DASSA (± 65.000 habitants), vue prise par nos militaires lors de leur mission.



Plus bas, le Sgt Lurquin, au milieu de son peloton. Vous pourrez trouver deux autres photographies pittoresques à la page 25.



MESA 2001

Cette année encore, le Régiment a participé à la traditionnelle Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié du 21 au 24 juin.

Ils étaient un peu plus de septante, issus de la 3 Cie, du peloton Eclaireur et du peloton Mortier à marcher le long des routes et chemins de nos Ardennes.

Durant ces 4 jours, les marcheurs du Régiment ont eu l'occasion de voir pas mal de paysages. Le premier jour, après l'ouverture officielle de la MESA par le Commandant de Brigade et le Bourgmestre de Neufchâteau, les Chasseurs ont relié Légglise à Martelange. Ce fut une étape de mise en jambe en empruntant beaucoup de chemins forestiers.

Le deuxième jour, grâce à l'étape de Bastogne, les marcheurs ont fait une incursion au Grand-Duché de Luxembourg. Ils sont partis du lac de Esch-sur-Sûre. Arrivé à Bastogne, le détachement a pris part aux cérémonies au Mardasson et dans la ville.

La journée du samedi sera pour les Chasseurs la boucle de La Roche. Au programme beaucoup de côtes, de longues descentes et la parade dans les rues de cette cité touristique. A la fin de l'étape, rares sont ceux qui n'ont ni cloche, ni échauffement. Mais c'est sûr, tout le monde finira.

Au cours du dernier jour, le détachement de Chasseurs partira de Saint-Hubert pour rejoindre Marche-en-Famenne. Pendant la matinée, les marcheurs empruntent les beaux chemins de la forêt du Roi Albert et du Fourneau Saint-Michel, pour remonter en chantant vers Nassogne. La suite de l'étape se fera en plein soleil. Le ravitaillement tenu par le CQMS de la 3 Cie fut littéralement pris d'assaut par tous les marcheurs ! Après une montée interminable vers les hauteurs de Marche, les Chasseurs Ardennais terminent leur MESA... en chantant.

La tenue et l'esprit du groupe lui vaudra de recevoir le prix du meilleur détachement des mains du Ministre de la Défense et du Commandant de Brigade. Et tout le monde est à l'arrivée !

Il faut ajouter que nos Chasseurs logeaient au camp de Saint-Hubert. Ils étaient hébergés et accueillis par les gars de la Cie EMS. Dommage qu'il n'existe pas un prix récompensant le camp le mieux organisé, car il aurait certainement été attribué à l'EMS du Régiment.

Au revoir MESA. A l'année prochaine pour ta 36^e édition.

(voir les photographies en couvertures et plus loin, à la page 25)

Le Camp de... Saint-Hubert ! Cie Etat-major et Services du Régiment

Dans le cadre de la Marche Européenne du Souvenir et de l'amitié du 21 au 24 juin 2001 et pour la première fois dans l'histoire de la MESA, la ville de Saint-HUBERT avait l'honneur d'accueillir un camp d'hébergement des marcheurs. Vu les liens particuliers qui unissent cette ville et notre Régiment, l'organisation de ce camp ne pouvait revenir qu'aux Chasseurs Ardennais. La compagnie Etat-Major et Services du Régiment a reçu cette mission.

Le camp était localisé autour des installations sportives de la ville. D'une capacité d'accueil maximale de 600 personnes, il était subdivisé en différentes aires : un hall de sport d'une capacité de logement de 200 personnes, un terrain de sport couvert (bulle) d'une capacité de logement de 120 personnes, 10 tentes militaires d'une capacité totale de logement de 160 personnes, une zone pour les tentes personnelles d'une capacité de 25 tentes et enfin une zone mobil-home/caravane d'une capacité de 30 emplacements.

Afin de mener à bien cette mission, 60 militaires de notre Cie ont été repartis en différentes sections : le commandement, le montage pour l'installation du camp, le ravitaillement pour l'approvisionnement et la distribution de la nourriture et du matériel (lits de camp...), cuisine pour la préparation des repas, RP pour la sécurité interne du camp, cantine et médicale.

Le camp MESA de St HUBERT c'était : 350 marcheurs dont 230 civils, 60 organisateurs, 21 grandes tentes muraille, 5 petites tentes, 8 auvents cuisine, 5 Veh léger, 10 Veh lourds, 1 bus, 3 groupe électrogènes 12,5 KVA, 10.000 Km parcourus, 2500 litres de carburant consommés, environs 6000 repas préparés et servis, X consultations médicales (prévention et soins).

Tout au long de la période nous avons pu compter sur l'étroite collaboration des autorités de la ville. Une mention spéciale est à adresser à M. Jean ALBRECHTS, échevin des sports et anciens sous-officiers de carrière, et à M. Pierre GOUVERNEUR, gestionnaire du complexe sportif.

Pour le divertissement, la piscine communale était à la disposition du personnel organisateur et des marcheurs. Un plongeon rafraîchissant après les efforts consentis a été apprécié par tous.

L'animation musicale de la cantine était assurée par le 1 Sgt Maj Christian Oger et son accordéon. En effet, à l'âge de 16 ans, notre sous-officier Sec Pers était devenu champion du monde junior. Les marcheurs aussi ont pu profiter de ses talents de musicien puisque lors de l'étape La Roche - La Roche, notre Hector DELFOSSE Régimentaire a égayé la grande halte du son de son instrument.

Le dernier jour, nous étions responsables de l'accueil des marcheurs venant de tous les autres camps et désirant loger une nuit supplémentaire. Bien qu'il n'était pas prévu de les nourrir, notre Sec Rav est parvenue à organiser un excellent barbecue réunissant civils et militaires belges, français, allemands et hollandais.

Tout au long de la période, nous avons mis en application la devise de notre compagnie. En effet, "TOUJOURS SERVIR" furent les maîtres mots de chacun. Les remerciements des marcheurs tant civils que militaires furent notre plus grande récompense.

E. BOLLE
Capit
Comd Cie EMS



Sec Vielsalm-3ChA

Le 28 mai 1940, à 8 heures du matin, Paul Reynaud annonce au micro de Radio-Paris: "**Sans un regard, sans un mot pour les soldats français et anglais qui, à son appel angoissé, étaient venus au secours de son pays, le roi Léopold II (sic) a mis bas les armes.**"

Le président du Conseil français lançait là une terrible accusation qui a fait immédiatement le tour du monde. Sans user du terme; il traitait le roi des Belges de traître et semait dans les esprits des ferments de divisions tragiques.

Le point, ici, n'est pas de rappeler en détail ce qui a souvent été dit avec plus ou moins de rigueur. Il s'agit de répondre, sur la base de sources inédites, à la question de savoir si le réquisitoire du chef du gouvernement français a quelque fondement. Bien entendu, les démentis n'ont pas manqué du côté belge. Mais qu'en est-il ailleurs ? Y a-t-il là aussi, des éléments qui contredisent les assertions de Paul Reynaud ?

Les archives britanniques tranchent le débat ! Le 5 juin 1940, le ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak se rend à Londres et pose la question à son collègue Lord Halifax.. Il lui demande " *s'il peut lui donner quelque indication précise étayant l'accusation portée par M. Reynaud contre le roi Léopold d'avoir capitulé sans avertir les commandants alliés.*" Le secrétaire d'Etat au Foreign Office avoue n'en rien savoir mais s'informera et tient parole. Il invite le chef de l'Etat-Major Général Impérial, le général Sir John Dill, à l'éclairer et ajoute: M. Spaak " *attache manifestement beaucoup d'importance.*"

Le général confie le travail au lieutenant-colonel George Davy. Il a dirigé la Mission de liaison britannique auprès du G.Q.G. belge. Les événements ont d'autant moins de secret pour lui que l'entente a régné d'un bout à l'autre de la campagne entre officiers britanniques et belges. Il a sous la main de quoi dresser un tableau chronologique des avertissements transmis par les soins de la Mission britannique. Le *Time-table of warnings* est prêt le 7 juin². En voici le texte intégral:

20 mai : Extrait de télégramme d'Amiral Keyes³ à Premier Ministre : " *Il (le Roi) a souhaité marquer clairement qu'il ne désire entraver d'aucune façon une action qu'il serait estimé désirable pour le Corps expéditionnaire britannique⁴ d'entreprendre en direction du sud, si les circonstances la rendaient nécessaire. Il se rend évidemment compte qu'une telle action conduirait finalement à la capitulation de l'Armée Belge.*"

Note : telle est la première mention d'une capitulation.

[NDLR Dans l'espoir de faire échapper les Britanniques à l'étreinte des chars allemands menaçant de les prendre à revers, l'ordre avait été donné par Londres de battre en retraite précipitamment vers le Sud. L'apprenant, Léopold III a réagi en disant en substance que si c'était une chance de sauver l'armée britannique, il n'y ferait pas obstacle. Mais l'armée belge n'étant pas motorisée ne pourrait pas suivre le mouvement et, abandonnée à elle-même, serait vouée à elle-même. Ceci dit, le commandement britannique a rejeté l'idée, considérant qu'elle était irréalisable].

23 mai: Le Colonel Davy s'est rendu au GHQ⁵ et a expliqué que les Belges voient en la Lys leur dernière ligne de défense, vu qu'il n'y a pas de positions intermédiaires sur lesquelles couvrir un repli sur l'Yser. Si le front de la Lys était enfoncé, peu de temps seulement s'écoulerait avant que l'Armée Belge ne s'effondre. Il ne serait pas possible d'envisager un repli sur l'Yser car l'action aérienne de l'ennemi le transformerait en déroute.

[NDLR. L'armée belge s'était rangée sur le canal de Dérivation et la Lys. Le scénario prévisible à ce moment était que les chars allemands parvenus à Abbeville le 20 remonteraient vers le Nord. Dans ces conditions, il était peu indiqué de réduire délibérément dans le Nord la "poche des Flandres" alors que les *Panzerdivisionen* la réduiraient dans le Sud. L'Armée Belge occupait le secteur que les chars allemands

Capitulation sans un mot, sans un regard ?

Mais non, voici la preuve !

atteindraient en dernier lieu. Mais le 24, Hitler bloque ses chars sur place et inverse la manoeuvre allemande. Du coup, l'armée belge se trouve aux prises avec l'effort allemand principal. Quant à Gort, il ne songe plus qu'à tenir ouvert le corridor de repli vers les ports de la mer du Nord. Dans cet esprit, il souhaitait que l'armée belge se replie derrière l'Yser, sans d'ailleurs expliquer ses raisons. Outre les difficultés techniques que l'opération soulevait, elle eût réduit de moitié la façade maritime de la "poche des Flandres" et perdu l'usage des ports de Zeebrugge, d'Ostende et de Nieuport).

Note: Le 24 mai l'ennemi s'est emparé d'une tête de pont à Courtrai. Ceci était en soi une indication.

Dans la soirée du 26, les Belges avaient été repoussés sur la ligne Roulers - Tielt - Aelre.

26 mai : Extrait du télégramme, Needham Mission⁶ à GHQ, n° 189. "Le GQG pense qu'à moins que l'attaque ne soit arrêtée le moral de l'armée pourrait céder". (10h42)

Extrait du télégramme, Needham Mission n° 193. *Roi est convaincu qu'une décision est sur le point d'intervenir en un point ou un autre du front de la Lys. Les attaques allemandes progressent... [points de suspension dans le texte]. Dernière réserve d'un Régiment de la 15^e Division à Zonnebeke.*

Extrait du télégramme, Needham Mission à GHQ, n° 194. "Belges répètent qu'ils n'ont rien avec quoi arrêter la brèche à l'Est d'Ypres. Ils sont à la limite de l'étiement. Si l'ennemi n'est pas repoussé du saillant de Courtrai, tout le front peut s'écrouler. Il n'y a plus de réserves disponibles pour contre-attaquer." (13h12)

De Needham Mission à GHQ, n° 201 : "Van Overstraeten" est désespérément insistant pour une contre-attaque britannique. Que ce soit au Nord ou au Sud de la Lys elle aiderait à rétablir la situation. Belges s'attendent à être attaqués sur le front de Gand tôt demain. Allemands ont déjà tête de pont à l'Ouest d'Ecloo. Il ne peut pas être question d'une retraite belge sur l'Yser... Repli sur routes à découvert sans protection adéquate [de] chasse [serait] très coûteux. Tous leurs approvisionnements sont à l'Est de l'Yser. Ils font fortement valoir qu'une tentative devrait être faite de rétablir la situation sur la Lys par une contre-attaque britannique dont l'opportunité ne peut se prolonger que quelques heures. Officier dépêché pour l'expliquer." (20h15)

Note : Le capitaine Durham est arrivé au GHQ avec ce message vers 22h15.

[NDLR : Les Belges tenant la Lys et les Britanniques la frontière, les lignes se soudaient à angle droit. Les Allemands attaquaient les Belges en force. Les couvrant à gauche, ils n'avaient qu'une division face à plusieurs divisions britanniques. De là l'idée d'une contre-attaque de la BEF prenant les Allemands de flanc. Mais le regard Gort se tournait vers les ports. Lui était parvenu à 18h57 l'ordre de procéder au rembarquement de ses troupes, en préparation par l'Amirauté depuis le 20 mai]

Needham Mission au War Office, Nr.204. "A moins qu'un appui continu et puissant de la chasse ne soit fourni à partir de 5 heures demain sur toute la ligne du front belge répète ligne de front belge s'effondrera et mettra en danger la position de la BEF. Ils ont résisté à deux jours de bombardements incessants et d'attaques à basse altitude sans appui aérien visible et ne peuvent tenir un autre jour. - Retraite sur l'Yser tout à fait impraticable". (23 heures).

27 mai : Le Colonel Davy est arrivé au GHQ, à

Cassel, à 10h15 et a expliqué la portée du télégramme n° HN 204 au War Office. Interrogé par un officier d'état-major sur la temps que les Belges pourraient tenir, il a répondu que 24 heures étaient l'extrême limite.

Needham Mission à GHQ, n° HN 212. "Belges en retraite sous pression... Pas de réserves belges disponibles". (12h16).

Needham Mission à GHQ, n° HN 215. "A Lord Gort d'Amiral Keyes. Référence votre message pour Roi. Il désire que vous sachiez que son Armée est très découragée. Elle a été constamment engagée pendant quatre jours et soumise à des bombardements aériens intenses que la RAF a été incapable d'empêcher. La connaissance de ce que les armées alliées dans ce secteur ont été encerclées et que les Allemands ont une grande supériorité dans les airs a conduit ses troupes à penser que la position est presque sans espoir. Il craint que le moment n'approche rapidement où il ne pourra plus compter que ses troupes combattent ni soient plus d'aucune utilité pour la BEF. Il désire que vous vous rendiez compte qu'il va être obligé de se rendre avant une débâcle. Le Roi apprécie pleinement que la BEF a fait tout ce qui était en son pouvoir pour aider la Belgique et il vous demande de croire qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter cette catastrophe". (12h30)

Needham Mission à GHQ, n° HN 217. "... Indications que le front belge peut être en train de craquer." (15h40)

Approximativement à 16h45 la décision a été prise de demander la cessation des hostilités, étant donné que le front s'était effondré en deux endroits et que les troupes belges se repliaient, poursuivies par des avions volant bas. L'Amiral Keyes m'a informé de la décision au GQG où je me trouvais à ce moment. A 17 heures (approximativement) l'émissaire avec le drapeau blanc a quitté le GQG.

Extrait du télégramme de Needham Mission à GHQ et War Office, HN 218. "Front belge a cédé sous pression bombardement incessant. Roi demande maintenant armistice".

Note : La copie que la Mission détenait de ce message a coulé avec l'officier du chiffre. Il a été émis par les Signals (les transmissions) à 17h54, de telle sorte que son moment d'origine doit avoir été environ 17h15. Il a reçu accusé de réception technique des Signals au GHQ.

A 17h30, le chef d'Etat-Major de l'Armée belge a convoqué les chefs des Missions militaires britannique et française. Ils l'ont rencontré à peu près à 17h45 pour recevoir sa déclaration officielle que le Roi avait décidé de demander la cessation des hostilités.

Note : La Mission britannique a envoyé le télégramme final avant la notification officielle aux chefs de missions. Rien n'a été dit à la Mission française avant la notification officielle.

Ici s'arrête la chronologie dressée par Davy. Ses dernières lignes appellent un commentaire. Elles ne révèlent pas tellement un traitement différent des deux missions que des rapports qui n'étaient pas de la même qualité. Autant les Britanniques avaient réussi à s'intégrer, autant les Français avaient gardé un quant-à-soi, à quoi s'ajoutait que le chef de la Mission française, le général Pierre Champon, a eu très vite à se consacrer en priorité aux liaisons avec le commandement local français plutôt qu'avec les Belges. Il a servi de relais entre le haut commandement en France et le coordonnateur français des opérations dans la "poche des Flandres".

Quoi qu'il en soit, Halifax reçoit le texte de Davy

le 7 juin. Mais c'est seulement le 16 qu'il remercie Dill : "Tant de choses se sont passées depuis que M. Spaak a posé sa question que je pense que le mieux est de laisser tomber l'affaire dans l'espoir qu'il ne reviendra pas à la charge". Le secrétaire d'Etat au Foreign Office pratique l'*understatement* (l'euphémisme) avec un art insulaire. Beaucoup de choses, en effet, se sont passées depuis la visite de Spaak à Londres. Le 16 juin 40 est le jour où Reynaud abandonne les rênes du gouvernement. Le maréchal Pétain lui succède et il est partisan de l'armistice. A cette date, la capitulation de l'Armée Belge fait presque figure d'histoire ancienne. Le retrait imminent des combats de l'armée française suffit aux préoccupations du moment et la chronologie de Davy dort dans les archives. Spaak aussi a autre chose en tête.

Ressort néanmoins du témoignage de Davy que les signes annonciateurs d'une fin prochaine de la lutte de l'armée belge ont été nombreux et sans équivoque. S'en dégage aussi qu'ils ont été autant de cris dans le désert. Les destinataires avaient eux-mêmes des difficultés à surmonter. Quand la dernière heure a sonné, que persévérer eût tourné au massacre et qu'il n'y avait décidément plus ni espoir ni autre ressource, la décision est tombée d'arrêter les frais. Elle ne pouvait surprendre que faute d'attention aux multiples signes annonciateurs. Les partenaires ont été placés devant le fait accompli. C'est vrai. Mais qu'avaient-ils tenté pour éviter cette issue ? Les faits sont trop tristes en eux-mêmes pour y ajouter des acrimonies rétrospectives. Simplement, on aimerait que cela au moins soit reconnu à l'unanimité.

Jean Vanwelkenhuyzen, 1 mai 2000

1 Public Record Office/War Office, 106/1731-8306

2 Le document porte - 7th May, 1940 - War Office - Rm, 227, mais il faut lire évidemment 7th June

3 L'Amiral de la Flotte Sir Roger Keyes était l'envoyé spécial de Churchill auprès du roi des Belges. Son rôle était distinct de celui de Davy. Mais l'amiral et le colonel ont travaillé en parfait accord, se complétant l'un l'autre

4 La British Expeditionary Force (BEF) commandée par Lord Gort

5 Le General Headquarters, GQG britannique

6 Nom conventionnel de la mission de liaison britannique, du nom de son premier chef, le général Henry Needham, accidenté le 16 mai et remplacé au pied levé par le colonel Davy

7 Le général Raoul Van Overstraeten, conseiller militaire du Roi.



Secrétaire général, puis président de 1985 à 1987 du Comité international d'Histoire de la Deuxième guerre, directeur pendant vingt ans du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la

Seconde Guerre mondiale à Bruxelles, membre de la Commission Waldheim à Vienne en 1987-1988, Jean Vanwelkenhuyzen est reconnu comme l'un des meilleurs experts actuels de l'histoire de la guerre 1939-1945. (texte éditions Racine)

LES CHASSEURS ARDENNAIS COMBATTANTS DE L'OMBRE (suite)

par Léon Vaillant

Le Secteur 7 de la Zone V de l'A.S. occupe une région couvrant les deux rives de la Semois sur tout son parcours dans la province de Luxembourg. Ce territoire est caractérisé par la vallée de la rivière précitée, large et dégagée sur la première moitié de son trajet, étroite et tourmentée sur la seconde moitié. Au Nord et au Sud, elle est bordée par une bande boisée, à l'extrême sud, la région est moins couverte.

Le réseau routier très dense comprend les nationales Bouillon - Arlon et Menuchenet - Bertrix - Arlon reliées par d'importantes transversales.

Deux lignes ferroviaires orientées nord-ouest, sud-est traversent le Secteur : (NAMUR) - Longlier - Habay - Stockem - Arlon et (DINANT) - Bertrix - Virton - Athus reliées par les lignes (LIBRAMONT) - Bertrix - Marbehan - Virton et Arlon - Athus. Une troisième ligne joint Bertrix à Muno.

Le commandant de Secteur est le Cdt Hyacinthe PITON. Officier au 10^e de Ligne, il devint le premier adjudant-major du Régiment de Chasseurs Ardennais. «Le 16 octobre 1943, il reçoit des instructions relatives aux limites du Secteur 7, à l'organisation des parachutages, des centres de refuges, des missions préliminaires» (MRA Willems A53/3 Farde LI.). Il réunit sous son commandement tous les groupes de l'AB travaillant dans son nouveau secteur quelle que soit leur provenance : AB de la province de Luxembourg; LB de la province de Namur, groupe Action - il fait également du recrutement. Ces effectifs formeront 4 groupes échelonnés d'est en Ouest et numérotés I, II, III, IV. Le Cdt PITON s'adjoint Jean MILITIS (futur Colonel para-commando) qui organisera les refuges et les dépôts de ravitaillement.

Le 12 mai 1944, le Cdt PITON est arrêté par la Gestapo. Il est incarcéré à Huy, Bruxelles, Liège (prison St Léonard et citadelle). Jean MILITIS met tout le Secteur en état d'alerte.

Le 14 mai 1944, le Major de réserve FRAEYS de VEUBEKE (Major Honoré dans la clandestinité) est désigné comme commandant du Secteur 7. Immédiatement, il se met en rapport avec les commandants des groupes III et IV puis le 21 mai avec Octave GOFFINET 1^{er} Sgt au 1^{er} ChA, chef du groupe I, successeur du Cdt LAMURY arrêté le 2 avril. Le 23 mai, il établit le plan d'action du groupe II. L'ordre de bataille du Secteur et le plan d'action des groupes sont transmis à la Zone qui les approuve. Le 26 mai, il crée le groupe IV bis qui sera aux ordres du Cdt e.r. LAMI.

Groupe I ARLON.

Le premier commandant est le Cdt Auguste LAMURY 1^{er} Cie 7^e ChA en 1940. Il a organisé le groupe I, préparé les parachutages et reconnu les emplacements à occuper pour les missions tactiques confiées à son groupe.

Le 26 février 1944, a lieu la rafle des Chasseurs Ardennais. De nombreux officiers ChA sont arrêtés. En ce qui concerne le groupe I, Albert HUBERT (ancien président national) est de nouveau du nombre et le Cdt LAMURY échappe. Lors de la seconde rafle des Chasseurs Ardennais le 2 avril 1944, la chance ne lui sourit plus, il est arrêté. Au mois de mai, les Allemands procèdent à d'autres arrestations. Le groupe I est décimé. Le Cdt PITON désigne le 1^{er} Sgt du 1^{er} ChA Octave GOFFINET comme successeur du Cdt LAMURY. Cette succession est provisoire, le commandant doit être remis à Jean STAS, Lt au 1^{er} ChA. Appelé par le Major Honoré, il reprend le commandement du groupe I fin juillet 1944.

Octave GOFFINET connaissant très peu les rescapés du groupe LAMURY reconstitue le groupe I à partir de sa propre unité, l'Armée Secrète des

Ardennes (ASA). Elle n'a rien de commun avec l'Armée Secrète (AS). Le 4 août 1944, l'ASA est absorbée définitivement par l'Armée de Belgique (AB) devenue AS le premier juin 1944. Elle aurait dû l'être lors de la désignation d'Octave GOFFINET comme commandant du groupe 1.

Début juin 1944, des éléments du groupe I rejoignent la forêt d'Anlier. L'Etat-major est composé de Pierre EPPE, Octave GOFFINET, Mdl gdie GOFFIN (Bruno), SCHNEIDER, Charles VAILLANT.

Le refuge de la forêt d'Anlier comporte le camp proprement dit et un service courrier installé à 5 Km du camp à la Bleue Maison. Le camp occupera trois emplacements successifs :

Le premier est une écurie en pierre située à une centaine de mètres à droite de la route Behême - Louftémont. Isolée dans un terrain dégagé, visible de loin, l'écurie est abandonnée pour raison de sécurité.

Le second se trouve en face de l'écurie dans le bois à gauche du chemin. Il est constitué d'une baraque en bois recouverte de tôles ondulées où s'abritent 10 maquisards. D'accès difficile pour les ravitailleurs et trop éloigné de la plaine de parachutage, le camp est abandonné.

Le troisième dit de Louftémont est situé plus au nord à proximité du terrain de parachutage «VA-CHE». Il se compose de deux baraques et trois tentes occupées par une quarantaine d'hommes.

Le refuge constitue une excellente base de départ pour les groupes de choc qui s'y cachent après exécution de leurs missions. En cas de nécessité, la position de repli est le camp de Gérouville.

Opérations

Début juin, les saboteurs détruisent les installations de la gare de Marbehan. Le 25 juin, les groupes de choc tendent une embuscade à la côte de Martelange pour enlever le gouverneur de province collaborateur DEWEZ, sans résultat. Le 26 juin, les mêmes groupes s'emparent à Habay-la-Neuve d'une voiture propriété d'un industriel de Charleroi. En rentrant de nuit au camp de Louftémont, ils butent contre un side-car allemand abandonné. Avec prudence, ils s'approchent du camp et le trouvent abandonné. Que s'est-il passé ? Vers 20.30 H, une sentinelle postée au sud-est à 700 m. des baraques signale l'entrée de quatre Allemands dans la forêt après avoir laissé leur side-car à l'orée. Vers 21.00 H, la sentinelle postée au Nord-Ouest à 900 m. des baraques tire deux fois deux coups de feu. Un Allemand est tué et les trois autres prennent la fuite dans les sapins. Une battue est organisée mais les fuyards ne sont pas retrouvés. Vers 21.30 H, la levée immédiate du camp est ordonnée et les occupants prennent différentes directions : Grand-Duché, Cédroigne, Les Bulles. Vers minuit, Octave GOFFINET et trois de ses hommes viennent inspecter le camp puis se replient sur Vlessart.

Le groupe I ne pourra se remettre de l'incident du 26 juin mais ses composantes continueront le combat.

Après la reprise de commandement du groupe I par le Lt Jean STAS, Octave GOFFINET reste à Arlon et continue la recherche de renseignements.

Les groupes de choc continuent les sabotages et les embuscades. Sous le commandement de Jean STAS, le groupe de sabotage Albin conduit par Michel BRACK sous-officier au 3^e ChA exécute des missions dans la région d'Arlon - Athus. Les brigades Bill et Robert, les groupes de Houdemont, Habay-la-Neuve et Heinstert font la vie dure à l'ennemi jusque la libération.

Groupe II VIRTON

Commandé par Joseph ANTOINE officier de réserve ChA, il s'étend de Virton à Marbehan et est constitué de deux sections de la Légion belge, d'éléments de l'ASA (camp de Gérouville principalement), d'un petit groupe du MNB qui sera repris par l'AB.

Maquis

Le groupe II compte quatre maquis ou camps.

Le maquis des Eulines. Constitué d'un baraquement en planches de 5.50 m. de long, 3.00 m. de large et 2.50 m. de haut dans les environs de Villers-sur-Semois, ce camp a surtout servi de lieu de repos.

Le maquis du Trou des Mouches. L'endroit choisi pour la construction surplombe la rivière Mandebbras. Un souterrain de 10 m. de long, 4.00 m. de large et 2,50 m. de haut est creusé dans la pente en pleine sapinière. Le camp doit être abandonné à la mi-juin pour échapper au regard indiscret des braconniers. Sur la pente opposée, un kilomètre plus loin, six baraques sont construites dans une sapinière touffue. Suite à l'affaire de Louftémont le 26 juin, l'entrée des bois est interdite par les Allemands et l'espoir de former un beau maquis s'effondre. Des dispositions sont prises pour réintégrer le camp en temps voulu.

La nuit du 2 au 3 septembre le PA 1 (Marbehan) - PA = point d'appui - fort de quarante hommes occupe le camp. Cinquante hommes du camp de Virton sont transférés la nuit du 5 au 6 septembre. L'effectif, commandé par Louis FRANCOIS, est alors de nonante maquisards.

Le maquis de Montourdon. Il est situé à la Neuve Forge. Creusé dans la roche marneuse à flanc de coteau en plein cœur de la forêt, il peut abriter cent cinquante hommes.

Le PA 2 (Ethe) aux ordres d'Emile GUISSARD et l'EM du groupe II y ont trouvé refuge. Les missions du PA 2 sont nombreuses : embuscades sur la route Virton - Arlon la nuit du 1^{er} au 2 septembre et le 5 septembre, récupération de munitions, sautage de dépôt d'explosifs.

Le PA 3 (Chantemelle) commandé par Roger LAFONTAINE n'a pas pris le maquis en raison d'un armement insuffisant.

Les maquis de Gérouville. Il faut distinguer ceux réservés aux réfractaires de la localité et ceux réservés aux étrangers.

Ils consistent en des casemates, trous creusés en terre et recouverts de rondins camouflés avec de la mousse. Six casemates situées au sud du village abritent les jeunes gens de la localité.

Vers avril - mai 1944, il est décidé de créer un camp pour cacher des Luxembourgeois. Il est établi près du lieu-dit «La Croix Jean de Paris». L'emplacement ne présentant pas la sécurité voulue, un nouveau refuge est installé le premier juin sur un plateau situé dans le bois de Sommethone à mi-chemin entre Sommethone et Gérouville. Le 7 juillet, le camp est déplacé dans un bois au lieu-dit «Le Braquet» au Nord de Gérouville. Le 7 septembre les Allemands rôdant dans les parages, nouveau démantèlement du camp dans un bosquet au lieu-dit «Les Pendus». A l'arrivée des Américains, les casemates des étrangers creusées à flanc de coteau abritaient quarante-cinq maquisards de différentes nationalités : Belges, Soviétiques, Algériens, Luxembourgeois.

Sabotages.

Le groupe II compte à son actif plusieurs coupures de lignes téléphoniques ennemies, le sabotage de cinq postes à Latour la nuit du 2 au 3 août 1944, la destruction du réservoir pour alimentation en eau des locomotives à la gare de Marbehan par le PA 1 (Marbehan). Le 11 août, une équipe commandée par Jean MILITIS détruit une plaque tournante et deux points d'eau à Ecouvies (France). A la même date, une autre équipe sabote le point d'eau de Meix-devant-Virton.

Léon Vaillant (à suivre)

Ouvrages consultés:

D'Arlon à Bouillon.

Le Secteur 7 de la Zone V. Titres I, II, III. Léon VAILLANT

A. DUBRU Arlon 1985 et 1986

EXTRAITS DU JOURNAL DE LA ROYALE UFAC

"Belgique d'abord" N° 282

Communication de l'Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Depuis un certain temps les délais de remboursements des soins de santé sont régulièrement plus importants que par le passé.

Force est de constater que l'allongement de ces délais s'explique, entre autres, par le fait que de plus en plus fréquemment les documents qui parviennent aux services de remboursements sont incomplets ou inadéquats pour permettre directement une tarification.

En vue de remédier à ce problème, il est important que les quelques conseils ci-après soient respectés lors de l'envoi des documents à l'I.N.I.G.

1° Bien préciser votre identification

Prendre soin de toujours mentionner votre numéro d'identification lors de vos envois étant donné que les remboursements sont effectués sur base de ce numéro.

Pour les invalides de guerre, le numéro d'identification se trouve sur les feuillets roses.

Pour les prisonniers de guerre de courte durée et les bénéficiaires d'un statut de reconnaissance nationale de plus d'un an, le numéro d'identification figure sur les formulaires M et P.

2° Envoyer les factures originales acquittées

Prendre soin de toujours nous envoyer les notes ou factures originales, complètes et détaillées (avec toutes les annexes pour ce qui concerne les factures d'hospitalisation notamment).

Au cas où ces documents originaux auraient été transmis à votre mutuelle ou à un autre organisme assureur, nous pouvons accepter des copies de factures dans la mesure où elles sont accompagnées d'une déclaration détaillée d'intervention de l'organisme assureur.

Prendre soin d'acquitter vos factures avant de nous les adresser pour remboursement.

3° Et plus précisément pour les prisonniers de guerre de courte durée et les bénéficiaires d'un statut de reconnaissance nationale de plus d'un an :

Etaler vos envois tout au long de l'année.

Communication aux Prisonniers de Guerre de 6 à 12 mois et aux Titulaires d'un Statut de Reconnaissance Nationale d'au moins 1 an

Veillez trouver ci-après quelques directives importantes :

1° A dater du 1^{er} avril 2001, votre pharmacien est susceptible de pouvoir remettre aux patients un «formulaire standardisé d'attestation de prestations pharmaceutiques».

Ce formulaire reprend toutes les informations relatives aux médicaments qui font l'objet d'une prescription par un médecin. Il a pour but d'éviter aux pharmaciens de devoir compléter les documents devant permettre aux patients de réclamer une intervention complémentaire auprès de l'un ou l'autre organisme comme c'est le cas pour les formulaires M destinés à l'I.N.I.G.

Il n'est donc plus nécessaire de faire compléter vos formulaires M par votre pharmacien, mais il convient de lui demander de vous délivrer un «formulaire standardisé» pour chaque prescription de médicaments.

Vous voudrez bien alors adresser à l'I.N.I.G., à votre convenance, les formulaires standardisés qui vous auront été délivrés par votre pharmacien agrafés à un formulaire M de l'I.N.I.G. sur lequel figurent vos coordonnées et en particulier votre numéro d'affiliation, ceci afin de nous permettre une identification et un traitement us rapide de votre dossier.

2° Nous informons nos ayant droits qui ne possèdent pas de compte bancaire que la poste n'émettra plus d'assignations postales à partir du 17 - 12 - 2001. Il nous sera toujours possible d'émettre des chèques circulaires, moyennant des frais postaux de 28 FB (0,70 Euro).

Ces chèques circulaires ne pourront plus être payés par le facteur, mais devront être encaissés soit au guichet de la poste, soit auprès d'une agence bancaire moyennant des frais qui sont à la discrétion des banques.

Si vous ne possédez pas de compte bancaire, nous ne pouvons que vous conseiller d'ouvrir un tel compte de façon à vous simplifier les démarches pour l'encaissement des remboursements effectués par notre Institut national.

Numéros de téléphone utiles

Service des soins médicaux :

- Remboursements des soins courants aux invalides: (feuillets roses, etc.) 02/227 63 27 et 02/227 63 39

- Remboursements des frais d'hospitalisation aux invalides: 02/227 62 70 et 02/227 63 37

- Remboursements aux orphelins de guerre :02/227 62 72

- Remboursements aux prestataires (tiers-payant) :02/227 63 25

- Remboursements des produits pharmaceutiques :02/227 62 66

- Remboursements aux cliniques et hôpitaux :02/227 63 26

- Remboursements aux prisonniers de guerre de courte durée et aux titulaires d'un statut de reconnaissance nationale d'une durée d'au moins 1 an: 02/227 63 43 et 02/227 63 52

Service des prothèses :02/227 62 89

Service de renouvellement des carnets médicaux et pharmaceutiques: 02/227 62

80

Numéro d'appel général I.N.I.G. - ACCUEIL 02/227 63 00



"Les Chasseurs Ardennais à Bruxelles le 11 novembre 2000"

Comme chaque année depuis sa création, la Section du Brabant a l'honneur de représenter la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais à la cérémonie nationale d'hommage au Soldat Inconnu et aux victimes de la guerre à la Colonne du Congrès et d'y défilé drapeau en tête.

Mais les effectifs diminuent et vieillissent ...

L'an passé, nous n'étions que CINQ et notre Président National présent, n'a pu que le constater.

Je sais que le même jour toutes les sections participent à des cérémonies locales analogues, dans le même esprit. Et elles y participent en grand nombre montrant ainsi la présence de nos Bérêts Verts et de nos Hures et leur attachement à la Patrie. Elles peuvent heureusement ainsi le faire car leurs membres sont géographiquement plus concentrés.

J'adresse un appel pressant aux membres de la Section du Brabant pour étoffer notre participation.

Où mais défilé à notre âge ? Alors, ici pas de panique. La longueur du défilé est de l'ordre de 250 à 300 mètres puis des places assises nous sont réservées dans une tribune à partir de laquelle nous avons l'honneur d'applaudir notre Roi qui rehausse toujours la cérémonie de Sa présence. Et cela c'est toujours pour nous, Chasseurs Ardennais, un souvenir inoubliable.

Alors, à vous de juger !

André Cougnet

Président du Brabant





De Léon MATHIEU de Liège

«J'ai lu avec beaucoup d'attention le livre de Sa Majesté Léopold III, intitulé « Pour l'histoire »:

Cet ouvrage ne fait que confirmer ce que l'on savait par la rumeur publique et que beaucoup de sceptiques avaient oublié plus ou moins volontairement.

Nous les Chasseurs Ardennais étions armés comme les anciens de 14-18 (fusil MAUSER, quelques fusils-mitrailleurs, une vieille mitrailleuse MAXIM, quelques D.B.T. - lance-grenades -, quelques canons 4/7, quelques tanks légers et UNE mitrailleuse par compagnie). Nous étions en outre équipés - qu'il fasse chaud ou froid, c'était l'équipement réglementaire - d'une lourde capote qui empêchait des déplacements rapides.

Ceux qui ont vu «l'ennemi» à l'attaque, les ont vus arriver en tenue légère, manches retroussées jusqu'au coude (punissable chez nous) grenades à manche à la ceinture et pour beaucoup armés d'une mitrailleuse.

Malgré ces nombreux handicaps, l'armée belge a fait face avec pugnacité (malgré l'une ou l'autre défection peu honorable...).

Les pages 62 à 65 du livre nous rappellent que des ministres belges ont lâchement emboîté le pas au Président du Conseil français Paul Reynaud, sinistre individu qui se permit d'insulter notre Roi et du fait même tous les soldats belges. Ceux-ci n'avaient pourtant pas à rougir de leurs faits d'armes qui coûtèrent la vie à 525 Chasseurs Ardennais. Pour

Le Caporal NOTAY a été identifié par sa famille sur la photo extraite de la collection du Commandant Baron Jacques de Cartier d'Yves, parue à la page 8 du N° 205. Il «siège» à la 4^e place à partir de la gauche. Et qui sont les autres ?

mémoire je citerai la ténacité des Chasseurs Ardennais sur la Lys (Vinkt principalement) qui permit aux Anglais de regagner leur île...»

Le Lieutenant-Colonel Hre M. SACRE, ancien Chef de Corps du 6ChA, nous propose

HISTOIRE ANECDOTIQUE DU 6ChA

A paraître sous forme de feuillet. En voici la première livraison.

RELANCE DU BATAILLON

Depuis 1962, les Bataillons de Garde, comme le 6^e Ch A, étaient devenus des unités fantômes dormant paisiblement dans des dépôts et dans des dossiers à ne déranger sous aucun prétexte.

Un rappel, concernant uniquement les officiers, était prévu tous les 4 ans et consistait en une prise de contact purement administrative.

En 1974, avec l'appui total de la Division Mobilisation, l'Etat-Major du Bataillon de l'époque relance l'unité en commençant par la reconstitution de l'ordre de bataille (incomplet !). (De mauvaises langues prétendent même que le Chef de Corps en fonction jusqu'en 1973 ignorait qu'il commandait un bataillon).

La première anecdote a pour cadre la Caserne Cogniaux à Verviers où était stocké le matériel de mobilisation.

Une bombe y est lancée sous forme d'une visite du Chef de Corps venu voir son matériel.

Tout y était, effectivement, bien rangé et étiqueté.

Mais, pour le reste, on y préparait, en cas de mobilisation, la plus belle des mutineries.

Jugez-en :

Les soldats auraient dû coiffer le casque anglais de 1940.

Il n'y avait aucun béret de Chasseur Ardennais.

Les bottines étaient des chaussures usagées.

Le matériel de campement (tentes etc ...) avait été prêté à des mouvements de jeunesse et restitué dans un état lamentable.

La plupart des médicaments étaient périmés.

Seuls étaient impeccables : l'armement (en emballages hermétiques).

le matériel de cuisine.

Le matériel optique (meilleur que dans la majorité des unités d'Active). (A noter, notamment pour les 2 derniers postes, que cela a permis à la Défense Nationale d'organiser une immense braderie où l'on a pu se procurer pour rien des matériels de grande valeur).

Cette inspection donna lieu à un rapport qui fit beaucoup de bruit et qui contribua à classer le 6^e Ch A parmi les «cas spéciaux».

Nous en reparlerons.
(à suivre)

L'Amicale du 6^e Ch A nous adresse le communiqué suivant :

IN MEMORIAM

Après avoir eu à déplorer la disparition des Commandants Emile Stekke, Pierre Thiriart, Paul Mohring, Edouard Westhof, volontaire de guerre et ancien de Corée, ainsi que l'auditeur militaire Hubert Massa, l'Amicale du 6ChA a perdu récemment deux autres fidèles membres :

Le Commandant (R) Roger Jacobs, ancien commandant de la 4^e Cie, décédé à Wilrijk le 08 avril 2001.

Le Commandant (R) Claude Delfosse qui commanda la 1^{re} Cie dont, les funérailles eurent lieu le 30 avril à Crisnée.

Aux deux familles, l'Amicale du 6ChA réitère ses plus sincères condoléances.

Photographie de M. Nicolay :
1939 au tir national à Bruxelles, une partie du 1^{er} peloton mitrailleuses du Bataillon moto Chasseurs Ardennais.

2^e rang, assis : de gauche à droite, Maurice Rambou, avec lunettes, Albin Nicolay, Etienne Robert, Marchal, Hardy Joseph ;
au milieu, debout : les Sgt Liefving et Van Harelbeek

Un Chasseur Ardennais à BOURG-LEOPOLD

Ce vendredi 13 Juillet 2001, le mess Offr de l'Ecole de Cavalerie Blindée - Régiment des Guides à BOURGLEOPOLD est le témoin d'une sympathique séance académique organisée par le Centre d'Instruction Branche 2 de la Force Terrestre à l'occasion de l'investiture de son nouveau commandant: le Major Charly DAFFE.

Celui-ci reprend le commandement au Lt Col NEEL qui, pour ses adieux, adresse à l'assemblée un discours empreint à la fois de nostalgie et d'optimisme.

Dans son allocution, le Commandant de la Division d'Appui au Combat, le Général-Major VAN DE WEGHE remercie le Chef de Corps partant en soulignant la qualité du travail réalisé par le cadre du CI et son impact sur l'ensemble des unités de la Force Terrestre.

En présence des Généraux-Major JOCKIN Aide de camp du Roi, HERREWEGHE commandant la 1 Div Mec, de nombreux Chasseurs Ardennais et de membres du monde du Renseignement, le Général-Major VAN DE WEGHE, procède ensuite à la reconnaissance du Major Charly DAFFE comme nouveau Chef de Corps.

Le Major DAFFE, Chasseur Ardennais de longue date et depuis trois ans commandant en second de ce centre, devient ainsi le quatrième Chef de Corps d'un des plus petits organismes de la Force Terrestre. Il succède respectivement aux Lt Col BEM OLYSLAEGERS, SWENNEN et au Lt Col NEEL. Par cette mise en place, le Major DAFFE se voit confier l'intégration du CI Br 2 FT dans la future structure unique. L'après-midi se poursuit par une réception conviviale ayant pour cadre ce très beau mess.



Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment

**Le Régiment à la 35e Marche
Européenne du Souvenir et
de l'Amitié**



Des Chasseurs Ardennais au Bénin !



*Ci-dessus, le 1Sgt Rollin lors de la traversée de l'Ouémé
Ci-dessous, le 1Sgt Lurkin en bonne compagnie*

La MESA

*En titre:
composition
informatique de
Vincent Bordignon
sur la cérémonie
de Bastogne
Ci-contre en haut,
la 3^e compagnie
traverse le village
de l'Église lors de
l'inauguration de
la MESA*

*Plus bas et ci-
dessus, le hall
omnisports et la
cantine-réfectoire
à St-Hubert.
En bas, à la
grande halte, en
compagnie d'un
civil, notre Hector
Delfosse
régimentaire
assure l'ambiance*



Du «Vive la classe» de 1936 au Stalag de 1942...



Madame Paulette Nicolas d'Overyse

nous adresse deux photographies de son frère, Chasseur Ardennais de 1936, qui fut prisonnier aux stalags XX B et IV C. Il fut rapatrié en 1944 pour raison de santé et décéda en mai 1945. Madame Nicolas Paulette entretient avec ferveur la mémoire de son frère. Elle conserve comme de véritables reliques sa hure de béret et sa montre à propos desquelles elle a d'ailleurs écrit une touchante histoire.

*A droite: Stalag XX B près de la mer Baltique
A gauche : vive la classe... en 1936*



PALISEUL

Le Major e.r. Christian Jaumin estime, avec raison, que l'on a imposé une posture peu commune à ces sangliers sur le Monument aux Morts de Paliseul. (ci-dessous)



CG



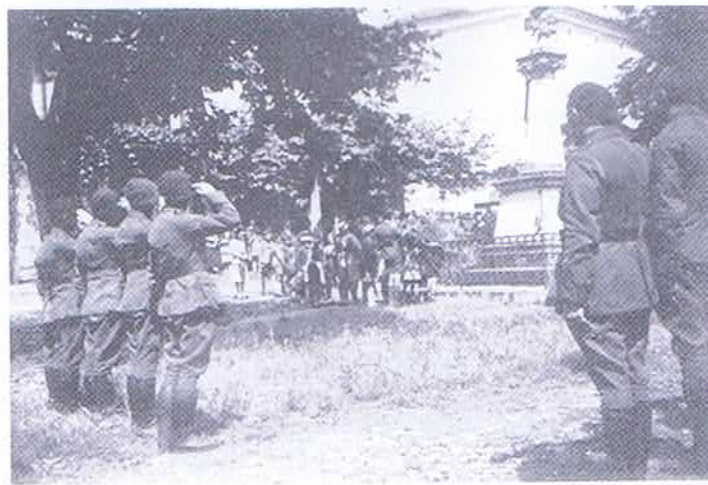
Au 7ChA de 1940

M. Louis Lhonneux, de Yernée-Fraineux, nous envoie ces photos datant de 1940. Il était, à l'époque, incorporé au 7ChA.

Ci-dessus: le 7ChA à la caserne Trézignies à Charleroi en mars 1940. Louis Lhonneux est le premier des quatre assis (à gauche).

En bas à gauche: le 7ChA à Pont-St-Esprit en France en juillet 1940. Notre ami est la sentinelle de droite. Un match de foot international se prépare derrière lui

En bas à droite: une délégation du 7ChA lors d'une cérémonie à St-Paulet-de-Caisson en France quelques jours après la fin des combats en Belgique.





*L'imposant détachement du Régiment
avec le 1er Sergent-major Gaand comme
porte-fanion*

7Bde

**Quelques
instantanés
de la 35e
Marche du
Souvenir
Léglise -
Martelange -
Bastogne - La
Roche - Marche
du 21 au 24
juin**



VB



JMC

<http://users.skynet.be/frat.royale.cha>